

COUP DE FEU À LA GOUTTE D'OR : LE RÉCIT

(Pages 3 à 5)

ISSN 1259-9034



DU MOIS

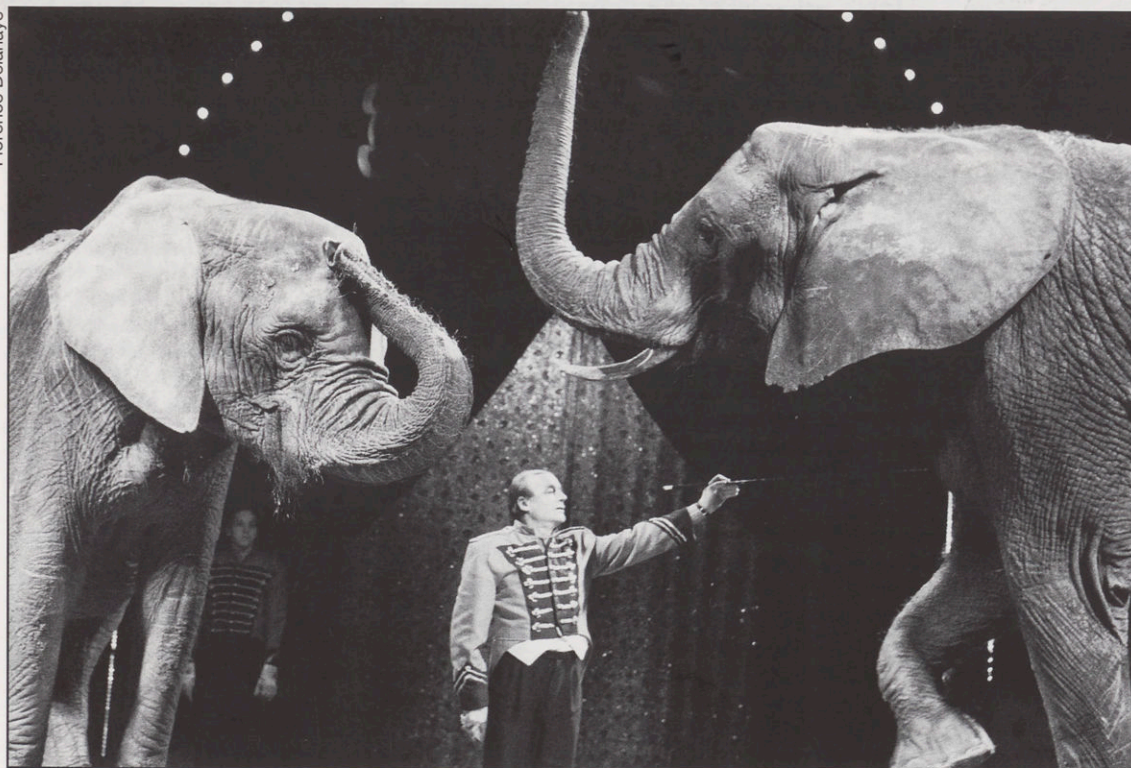
JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 116 - AVRIL 2005 - 2,20 EUROS

Les antennes de la discorde

120 sites déjà pourvus d'antennes de téléphonie mobile, 72 projets de réaménagement ou de création. Nombreuses protestations des résidents. Le débat, les enjeux. (Dossier, pages 11 à 13)

Deux cirques aux portes du 18e

Florence Delahaye



Le cirque Diana Moreno à la Porte d'Aubervilliers (photo) et le chapiteau Larue à la Porte Montmartre (page 17)

Championnat de billes à l'école de l'Évangile (Page 16)

Écritures en délire à la Halle Saint-Pierre (Page 23)

Concours de balcons fleuris : le lancement
(Page 5)

Zac Pajol : calendrier des travaux
(Page 9)

Permis de construire contesté à Montmartre
(Page 9)

Le Studio des Islettes victime de la vente à la découpe
(Page 14)

Incendie rue Ramey : les habitants à la rue
(Page 15)

L'affaire du sens unique du quartier Cavallotti
(Page 15)

Le bulletin d'abonnement est page 8.

Le bus 95

À propos des débats actuels concernant le bus 60, qui doit bénéficier d'améliorations importantes dans le cadre du programme Mobilien, un lecteur habitant dans le quartier Moskova nous dit :

« Il est prévu que le 95 (de la Porte Montmartre à la Porte de Vanves) entre aussi prochainement dans le programme "Mobilien". Mais pour le moment, ses usagers se plaignent de son mauvais fonctionnement – dû notamment à la modification du trajet du 48. Celui-ci auparavant partait de Montparnasse et maintenant ne part plus que de Palais-Royal ; du coup, une bonne partie des voyageurs qui prenaient le 48 à Montparnasse se sont reportés sur le 95, qui est surchargé, et plus lent du fait des arrêts plus longs.

Solution possible : que les voitures de la ligne 95 ne fassent pas toutes la totalité du parcours, qu'il y ait une "navette" entre Porte Montmartre et Palais-Royal.

Autre problème : l'absence d'un arrêt desservant correctement le quartier de la Moskova. Dominique Lamy, adjoint au maire du 18e chargé de la voirie, avait proposé de créer un arrêt supplémentaire, ce qui est apparu peu réaliste. Solution possible : déplacer un des arrêts existants pour le mettre à l'emplacement situé devant le Forum du bâtiment... »

À l'école Ferdinand-Flocon

Nous avons publié dans la rubrique "courrier" de notre dernier numéro une lettre de lectrice critiquant le fait qu'à l'école Ferdinand-Flocon l'infirmerie "soit fermée" et ne puisse être utilisée quand un enfant est souffrant. La directrice de cette école nous a téléphoné pour nous dire :

« Ce point de vue témoigne d'une grande ignorance du fonctionnement de l'école. Car, s'il y a effectivement des infirmeries dans les collèges et les lycées, il n'y en a jamais eu dans les écoles primaires, pas plus à Ferdinand-Flocon que dans n'importe quelle autre. Il y a effectivement un local qui est mis à la disposition du médecin scolaire quand

il vient faire des visites, mais qui n'est pas équipé pour servir d'infirmerie, et il n'y a pas d'infirmière. »

La pétition de "Stalingrad quartier libre"

« Je ne signerai pas la pétition de Stalingrad-quartier libre [demandant de créer des lieux d'accueil et d'hébergement pour les toxicomanes, voir *Le 18e du mois*, février 2005], car elle ne propose que des mesures locales d'urgence alors que cette question revêt une tout autre dimension qui doit être traitée à l'échelle de Paris. Les mesures d'urgence, seules, ne peuvent qu'entretenir le développement de la toxicomanie dans les mêmes endroits et fragiliser davantage des quartiers déjà très éprouvés. Ce que la pétition devrait demander, c'est la mise en œuvre d'une politique de lutte contre la toxicomanie et contre ses effets sur l'environnement urbain... »

Nous attendons un plan toxicomanie pérenne avec : une réelle politique de prévention des risques, la mise en place d'un vrai programme de prise en charge sanitaire et sociale qui ne se fasse pas uniquement à travers de fragiles lieux d'accueil de jour et de nuit mais dans des structures médicalisées, une répression sans faille des trafics autour de l'économie de la drogue.

En revanche, je soutiens la proposition d'une table ronde sur ce sujet, mais je voudrais rappeler une première table ronde en décembre 2001, qui avait permis un large débat avec de nombreuses contributions permettant de faire avancer la réflexion. Malheureusement les "actes" de cette journée n'ont jamais été publiés et aucune suite ne lui a été donnée... »

Olivier Ansart

Le bâtiment oublié

« J'ai lu vos articles du numéro 113 concernant l'opération d'urbanisme à Château-Rouge. J'ai été surpris de ne pas voir apparaître dans votre plan, que j'imagine de source officielle, le bâtiment à l'angle des rues Richomme et Erckmann-Chatrian, dont je suis l'architecte. Constitué de cinq ateliers-logements pour artistes, livré en septembre 2004, il me semble significatif pour le quartier par son contenu et la démarche qui a amené à sa réalisation.

Le long des douze années entre sa conception et sa construction, de nombreux écueils ont dû être surmontés. C'est la mobilisation des associations, relayée par les élus, qui permis sa poursuite, et *Le 18e du mois* y a contribué efficacement avec un article en mars 2002... »

Ricardo Suanes

Que fait la police ?

« Vous citez dans votre dernier numéro les aménagements de voirie rue de la Goutte d'Or, qui auraient notamment pour but de lutter contre le stationnement abusif. Vous constaterez le phénomène inverse : la largeur accrue des trottoirs permet désormais aux véhicules peu scrupuleux de stationner perpendiculairement sur les bords d'accès aux porches des immeubles. Cela oblige les piétons à un savant gymnase et à descendre sur la chaussée dans les cas extrêmes. Pensez aux malheureux parents qui promènent des poussettes et aux handicapés en fauteuil !

Que ne faites-vous intervenir la police ? répondra-t-on. L'idée serait séduisante si la plupart de ces stationnements indécents n'étaient précisément le fait des policiers eux-mêmes. Que l'on se plaigne à l'hôtel de police, que l'on plaque des affichettes ou que l'on écrive au commissaire divisionnaire, le résultat est le même : toute requête est traitée par le mépris... »

Jean-François Aubaret

RECTIFICATIFS

Deux détails erronés, dans des articles de notre dernier numéro, nous ont été signalés par des lecteurs. Merci à eux.

Dans l'article sur l'école rue Léon (page 9), il est écrit que ce bâtiment préfabriqué est installé là "depuis dix ans". Mme Delbart nous fait remarquer qu'il y a certainement moins longtemps. Elle a raison : c'est seulement à la rentrée 2001 que cette école a ouvert. Elle était prévue pour servir uniquement de "relais" et durer trois ou quatre ans maximum.

Dans l'article sur le centre d'apprentissage de la rue des Fillettes (page 15), M. Gambour, électricien aujourd'hui retraité, nous fait remarquer (par téléphone) que ce bâtiment était désaffecté depuis moins longtemps que nous l'avons écrit. « Pendant presque tout l'exercice de mon métier, nous dit-il, j'étais installé en face de la clinique Alpha [aujourd'hui disparue] et j'ai eu longtemps comme client l'entrepôt Bous-sac. Jusqu'à mon départ en 1994, il y avait une activité qui s'est même poursuivie un peu après... »

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Bénédicte de Badereau, Julien Boudisseau, Christine Brethé, Édith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Michel Cyprien, Benjamin Dard, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Sophie Dolce, Marc Endeweld, Anne Farago, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Stéphane Journoux, Lydie Lansard, Bertrando Lofori, Pascale Marcaggi, Maeghan Major, Noël Monier, Flora Morisson, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Jacques Ricau, Sabadel, Michèle Stein, Michèle Vacherand. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Maquette** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

PETITES ANNONCES

■ Cause double emploi, **vends** 70 € **sac voyage roulettes**, marque Kipling (GRD modèle track), servi une fois (prix neuf 115 €). Tél. 01 42 55 87 45.

■ **Ancien Sans domicile fixe** (âgé de 60 ans) vivant actuellement à l'hôtel, **recherche chambre à louer**. Loyer de 300 à 350 € maximum. S'adresser au journal qui transmettra.

TARIFS DES PETITES ANNONCES
• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes**. Paiement à la commande. • Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.



Combien la passe ?

Un jour de semaine, à midi, à l'angle de la rue Forest et du boulevard de Clichy. Deux jeunes garçons démarrent un scooter, près de l'enseigne Fried Chicken. Ils m'interpellent, mais la pétarade étouffe leurs voix conjuguées. J'avance un pas sur la chaussée, prête à donner - sourire en prime - le renseignement qu'ils semblent rechercher. « Hé, M'dame, c'est combien la passe ?... Bigre !

Ils s'éloignent dans un festival de sonorités motocyclistes, riant aux éclats comme deux voleurs de confitures. Interloquée, je reprends le trottoir... direction Place Blanche. Au fait, c'est combien, cette prestation, au tarif actuel ? Et, "en solde" ? Je ne sais pas.

Pourtant, mon papa m'a toujours dit qu'avant de tenter de renseigner autrui, il fallait être suffisamment informée.

Jacqueline Gamblin

Impression Diffusion Graphique



L'imprimerie coopérative
au service de votre
communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents, un service complet
pour répondre à vos besoins

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris
Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49
E-mail : idg18@noos.fr

L'ÉVÉNEMENT

Ce qui s'est passé le 7 mars à la Goutte d'Or

Un jeune du quartier a été gravement blessé d'un coup de feu tiré par un policier qui voulait l'interpeller. Ce jeune aurait été vu, selon les policiers, en flagrant délit de trafic de drogue. Le policier auteur du coup de feu affirme qu'il était accidentel.

Une nouvelle fois, un jeune de la Goutte d'Or est tombé, victime d'un tir, lors d'une interpellation par des policiers. En 1999, la mort de Souleymane (voir l'encadré page 5) avait entraîné quatre nuits d'affrontements entre jeunes et policiers dans les rues du quartier. Le lundi 7 mars dernier, Balé Traoré, 19 ans, prenait une balle en plein thorax et devait être hospitalisé dans un état grave, les médecins au début refusant de se prononcer sur ses chances de survie. Il a été opéré deux fois. Ensuite, heureusement, la crainte de le voir mourir s'est éloignée, bien que son état restât sérieux.

Un témoignage

Les faits ont eu lieu vers 19 h 15, rue de la Goutte d'Or, devant le feu rouge à l'angle du boulevard Barbès. À cette heure-là, il y a toujours du monde dans cette rue. Une journaliste de l'AFP, Lucile Malandain, habitante du 18e, se trouvait là par hasard. Elle avait rendez-vous avec une amie et venait de l'appeler sur son téléphone portable lorsqu'elle a été témoin de l'événement. Habitée au travail de reportage, elle sait observer des faits et en rendre compte.

«J'ai vu, nous dit-elle, deux hommes en civil courir vers une voiture, une Peugeot 306 vert foncé arrêtée au feu rouge, et fondre dessus, chacun d'un côté, à toute vitesse. Ils se trouvaient à quatre ou cinq mètres de moi. Quelques secondes après, j'ai entendu une détonation qui a fait sauter tout le monde. La vitre avant droite (côté passager) de la voiture est tombée en morceaux. L'homme à droite a ouvert la portière et un très jeune homme s'est affaissé sur la chaussée. Il bougeait.

«Côté conducteur, l'autre homme a fait sortir une jeune femme, lui a passé les menottes et l'a fait remonter à l'arrière du véhicule. J'ai alors compris qu'il s'agissait de policiers et d'une arrestation. Le jeune homme gisait sur la chaussée le long de la voiture. Les policiers (plus nombreux) s'affairaient autour de lui. Ils ont ouvert son anorak, fouillé dedans. Deux d'entre eux ont allumé une cigarette. À ce moment un attroupement s'était formé et je voyais moins bien. Ils tentaient de faire reculer les passants agglutinés.

«Au bout d'une grosse dizaine de minutes, les pompiers sont arrivés, ont transféré le jeune homme sur un brancard. J'ai vu du sang. Il semblait alors inconscient. Quelques instants après, ils l'ont évacué.

«Je précise que j'ai entendu un seul

coup de feu, qu'à aucun moment je n'ai vu bouger la voiture et que je n'ai pas vu la portière s'ouvrir avant le coup de feu. Mais j'étais trop éloignée pour voir ce qui s'est passé à l'intérieur de la voiture, et la surprise et la rapidité de l'intervention font que j'ai peut-être "raté" des éléments.»

La version du policier

La version donnée aux enquêteurs de l'IGS par le policier auteur du coup de feu, telle qu'elle a été rapportée "de sources policières"¹, est la suivante : sept policiers de la 2e DPJ (division de police judiciaire) se trouvaient en surveillance dans la rue, observant particulièrement les voitures car actuellement, selon eux, le trafic de crack se fait souvent de la façon suivante : une voiture s'arrête (la voiture d'un client), un dealer y monte et c'est à l'intérieur du véhicule que s'effectue la transaction.

Selon la même source policière, les policiers ont vu un jeune homme (Balé Traoré) monter dans une voi-

ture et, à travers la vitre, ont assisté à l'échange de la drogue contre l'argent. Le flagrant délit était établi, disent-ils. Deux d'entre eux se précipitent vers la voiture arrêtée au feu rouge pour procéder à l'arrestation. Le policier qui se présente côté passager a son arme à la main. Au moment où il s'apprête à ouvrir la portière, Balé Traoré donne une poussée, la portière heurte la main du policier et le coup de feu part accidentellement. Le policier ouvre alors complètement la portière et voit le jeune homme s'effondrer.

Cette version paraît compatible avec le témoignage cité ci-dessus.

Toujours "de sources policières", la passagère de la voiture aurait confirmé cette version, et les policiers auraient retrouvé six galettes de crack dans le véhicule.

À notre connaissance, l'IGS n'a pas entendu, d'emblée, d'autres témoins. Les personnes interrogées par des journalistes avaient présenté des versions diverses, parfois fantaisistes. Certains

affirmaient que la voiture où se trouvait Balé a voulu repartir, d'autres parlaient de deux coups de feu (ce qui contredirait la version d'un accident), une dame que nous avons interrogée (mais qui ne nous a pas donné son nom) disait que le policier avait tiré deux fois dans les jambes de Balé qui s'enfuyait. Un jeune du quartier, cité par l'AFP, déclarait : «Balé est en voiture avec une copine. Un flic sort d'une R 21 et tire dans le pneu de la voiture de Balé, puis il tire sur Balé à travers la vitre...» Etc.

"Blessure involontaire"

Le policier, Dominique D., un brigadier d'une trentaine d'années, a été mis en examen pour "blessure involontaire", laissé en liberté sous contrôle judiciaire, et fait l'objet d'une suspension administrative en attendant des résultats d'enquête plus complets. Un juge d'instruction enquête.

Qu'on nous permette une remarque : en gardant son arme à la main, braquée à hauteur d'homme, au moment où il ouvrait la portière, le brigadier en question a pris un vrai risque. Les policiers n'ont le droit de faire usage de leur arme qu'en cas de menace pour eux ou pour une autre personne. Il nous semble que dans un cas de ce genre, si les policiers estiment nécessaire d'avoir une arme braquée pour parer à toute éventualité, celui qui tient l'arme devrait se tenir en retrait et ne pas être celui qui se saisit du suspect, afin d'éviter un accident. On peut parler au moins de faute professionnelle, nous semble-t-il. Une faute aux conséquences graves. Une faute professionnelle à main armée.

Sans cran de sûreté

Un porte-parole du syndicat de policiers Synergie a indiqué dans une interview au *Parisien* : «Les policiers sont aujourd'hui presque tous équipés de revolvers sur lesquels il n'y a pas de cran de sûreté... Sur ce modèle d'arme, il faut [pour que le coup parte] une pression sur la gâchette d'environ 3,5 kilos. Lorsque, en état de stress, on est arc-bouté sur une portière que l'on essaie d'ouvrir, 3,5 kilos de pression, c'est peu... [Le *Parisien* précisait : un adulte qui ferme la main avec violence]

(Suite page 4)



Ils étaient un peu moins de 200 au départ, environ 300 à l'arrivée.

Une manifestation dans les rues du quartier

Un peu moins de deux cents personnes au départ, un peu plus de trois cents lors de la dispersion (dont beaucoup de très jeunes), après un parcours en zigzag dans les rues du quartier : une manifestation a eu lieu le 11 mars à la Goutte d'Or sur le thème "Halte aux violences policières". À l'initiative, les Verts 18e, la LCR, le CAL 18e (Comité actions logement), Ras l'front, rejoints par la Ligue des droits de l'homme et le PC. Deux objectifs au départ : critiquer les excès de la présence policière

dans le quartier et, en offrant aux jeunes une expression plus politique, les détourner de la tentation d'une violence incontrôlée. Ce deuxième objectif avait d'ailleurs perdu son actualité, le quartier étant très vite redevenu calme.

La famille de Balé Traoré et la coordination interassociative de la Goutte d'Or avaient placardé des affichettes indiquant qu'elles ne souhaitaient ni manifestation ni rassemblement pour le moment et ne s'associaient donc pas au mot d'ordre.

1. L'expression "de sources policières" a, dans le langage de la presse, un sens assez précis : elle indique que ces informations ont été communiquées par des policiers ayant participé à l'enquête, qui cependant ne donnent pas leur nom en raison de la loi sur le secret de l'instruction.

(Suite de la page 3)

ce crée une pression de 20 kilos.] Les armes sont en train d'être changées et bientôt policiers et gendarmes seront tous équipés de pistolets ayant un cran de sûreté.»

Cela fait froid dans le dos. Ne peut-on pas mettre en cause la responsabilité des ministres de l'Intérieur et des directeurs de la police qui ont permis que les policiers soient équipés d'armes ne présentant pas de moyens suffisants de sécurité ?

Trois heures d'échauffourées

La nouvelle du coup de feu s'est répandue très vite. Balé Traoré est un enfant du quartier, il est né à l'hôpital Lariboisière, il a grandi à la Goutte d'Or où il a de nombreux copains. Dans la soirée, tandis que des effectifs importants de police prenaient place dans les rues, quarante à cinquante jeunes, en plusieurs petits groupes circulant très vite, ont brisé trois vitrines (celle de la boulangerie à l'angle de la rue Custine, une autre rue Myrha, une autre rue Doudeauville) et des cabines téléphoniques, incendié deux voitures (peut-être trois) rue Myrha, deux scooters rue de Panama et rue Doudeauville, ainsi que des poubelles. Ils ont aussi brisé d'un coup de masse le pare-brise d'une voiture en circulation dont la conductrice, une jeune femme, a eu la peur de sa vie...

Les policiers ont réagi avec vigueur. Une rédactrice du 18e du mois habitant le quartier a vu, sous sa fenêtre,

un groupe d'une dizaine de policiers s'acharner un long moment sur deux jeunes gens, l'un étant roué de coups à terre, jusqu'à ce qu'un autre policier intervienne : « Ça suffit. »

Cependant ces échauffourées n'ont pas duré très longtemps. À 22 h 30, le calme est revenu dans le quartier. Les

coup d'observateurs craignaient.

Cela n'a pas empêché certains journaux ou télé de faire des descriptions apocalyptiques, comme si la Goutte d'Or était à feu et à sang. TF1 s'est particulièrement distinguée dans ce registre. La stigmatisation du quartier, les habitants de la Goutte d'Or y sont



Des patrouilles de policiers et de CRS sillonnent tous les jours les rues du quartier. Ici, au métro Château-Rouge.

nuits suivantes, les policiers ont été à nouveau très nombreux, protégeant notamment l'immeuble de police de la rue de la Goutte d'Or (siège de la 2e DPJ, dont font partie les policiers en cause). Mais le quartier est resté calme, contrairement à ce que beau-

malheureusement habitués...

Dix jeunes interpellés dans la soirée du 7 mars ont été déférés à la justice. L'un d'eux, accusé de jet d'engins incendiaires, a été condamné en "comparution immédiate" à cinq mois de prison ferme, ce qui est

cher payé. Quatre mineurs ont été mis en examen par un juge des enfants. Trois autres majeurs doivent comparaître en avril. Deux ont été relâchés sans qu'aucune charge soit retenue contre eux.

Charger la victime

Dominique de Villepin, ministre de l'Intérieur, a pris sans la moindre nuance, dans un premier temps, la défense des policiers mis en cause : « L'intervention était parfaitement justifiée. Il y avait là une filière de crack en action et un trafiquant qui opérait. C'est donc une fois de plus la difficulté des conditions d'intervention de la police qui est soulignée... » Pas un mot de regret pour la "bavure".

Dix jours plus tard, interpellé par l'avocat de Balé Traoré, il a dû cependant faire machine arrière : « Mon propos, au cours duquel je n'ai jamais désigné personne nommément, n'avait pour but que de préciser la mission de la police ce jour-là et les risques encourus... », disait-il dans un courrier à l'avocat.

Des sources proches du ministère de l'Intérieur ont cependant fait couler le bruit que Balé Traoré était « déjà fiché pour une dizaine de dossiers, dont des agressions sexuelles, des trafics de drogue, un vol avec arme, des violences à agents de la force publique ».

La famille du jeune homme dément absolument. « Mon frère n'était pas un trafiquant de crack, déclare sa

(Suite page 5)

Trois questions à... la coordination inter-associative Goutte d'Or

La coordination inter associative Goutte d'Or rassemble une quinzaine d'associations du quartier. Son coordinateur, Patrick Gosset, et trois autres de ses responsables, Mohamed Zeggaï, Jacques Mendy et Antoine Mendy, reviennent sur le contexte général dans lequel se sont déroulés les événements du 7 mars.

• **Quel est le sentiment dominant dans le quartier, tel que vous le percevez, après ce qui s'est passé ?**

Mohamed Zeggaï : « Le quartier ne s'est pas enflammé car l'état de santé de Balé ne s'est pas dégradé. Dans un village de 22 000 habitants, un enfant du quartier est tombé. C'est le troisième en six ans. Les mères de famille, les jeunes, tous se demandent comment cela est arrivé et s'il y en aura d'autres. À la Goutte d'Or, les habitants sont vus comme des délinquants potentiels, alors qu'ils sont des citoyens. »

« Que la police intervienne auprès de ceux qui ont des choses à se reprocher, dans le respect des conditions maximales de sécurité pour tous, mais qu'elle laisse en paix tous les autres, car parfois, quand on est jeune, c'est compliqué de marcher tran-

quillement dans le quartier. »

Antoine Mendy : « On attend que la justice fasse son travail, qu'elle soit pour une fois de notre côté. Et puis nous attendons le soutien de notre maire Daniel Vaillant dans de telles circonstances. »

Une rencontre est prévue le mercredi 6 avril entre une délégation d'habitants du quartier, les responsables de la police et la mairie du 18e. »

• **Quels sont les rapports entre les habitants de la Goutte d'Or, notamment les jeunes, et les forces de police présentes dans le quartier ?**

Patrick Gosset : « D'un côté on nous parle du quartier de la Goutte d'Or comme d'une zone de non droit - et de l'autre on peut dire que c'est une zone de tous les droits. Régulièrement on nous fait remonter que la police sur le quartier peut faire ce qu'elle veut. Des gens nous disent qu'il y a des trafics de drogue, des prostituées en bas de chez eux et que rien n'est fait, alors que la police est omniprésente, tourne sans cesse, fait enlever des voitures, fait des contrôles d'identité à répétition, ne respecte pas le code de la route, etc. Et les problèmes demeurent. »

De là naît une incompréhension des habitants à l'égard des forces de

l'ordre intervenant sur le quartier. Les habitants auraient besoin notamment de savoir quelles sont les polices (BAC, CRS, PUP...) dans le quartier, leurs missions, etc. »

Depuis plusieurs années nous essayons à travers la coordination inter-associative de faire remonter ces difficultés, ces incompréhensions, auprès de la police et de nos élus mais sans succès jusqu'à ce jour.

Il nous paraît fondamental que cette situation change, pour que ce quartier soit véritablement considéré comme un quartier parisien au même titre que les autres.

Mohamed Zeggaï : « Il y a un problème de relation avec certains policiers qui oublient qu'ils sont des représentants de l'État et que par conséquent ils se doivent d'être respectueux des lois, encore plus que quiconque. Quand ils agissent comme de vraies bandes de jeunes et que nous, éducateurs, le leur signalons calmement, ils nous répondent avec agressivité : "T'as rien à m'expliquer". »

• **Pourquoi la coordination n'a-t-elle pas participé à la manifestation du 11 mars ?**

Mohamed Zeggaï : « Dans ces moments, la volonté de la Coordination interassociative est de soutenir la

famille et les habitants du quartier. Lorsque, dans un premier temps, la famille a souhaité organiser un rassemblement le 10 mars, nous nous sommes mobilisés pour l'accompagner, mais ensuite elle nous a prévenus que, compte tenu de la situation, elle voulait qu'aucune manifestation ne soit organisée. Notre action n'est pas dans le "coup" ou la récupération politique, nous souhaitons favoriser la construction d'un vrai espace démocratique entre tous les habitants, les élus et la police. »

Patrick Gosset : « Notre position, c'est que, quel que soit le motif de l'intervention policière, il est inadmissible que les forces de l'ordre mettent en danger la personne interpellée, le voisinage et les habitants du quartier. Nous ne banalisons pas tout ce qui se passe dans le quartier et nous ne voulons pas stigmatiser toute la police, mais nous disons qu'il y a des manières de faire à respecter. »

Concernant la manifestation, notre position était de respecter le souhait de la famille en ne nous associant pas à ce rassemblement. D'ailleurs, son efficacité et sa légitimité interrogent les habitants qui, d'après ce que j'ai vu, n'y ont pas participé en grand nombre. »

Recueilli par Julien Boudisseau

(Suite de la page 4)

sœur. Ce n'est pas vrai, c'est une excuse de la police. Il est connu pour des petites conneries, c'est tout.»

Il est, bien sûr, normal que la famille du jeune homme veuille l'innocenter. Mais de son côté, la police a tout intérêt à charger la victime, on peut donc accueillir avec réserves ces déclarations.

L'avocat de Balé Traoré, M^e Dominique Tricaud, indique qu'il n'a reçu aucune réponse lorsqu'il a demandé qu'on lui communique l'éventuel casier judiciaire de son client. L'avocat affirme que le dossier d'instruction ne comporte pas de mention quelconque d'une sai-

sie de crack dans la voiture.

Mais le rôle d'un avocat est évidemment de défendre son client. Nous nous garderons de conclure.

Balé Traoré, dès que son état l'a permis, a été transféré à la salle Cusco de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu pour y être interrogé dans le cadre d'une garde à vue. Il a été mis en examen pour trafic de drogue, mais son incarcération n'a pas été demandée.

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : cette affaire intervient dans un climat qui n'est pas bon. C'est vrai que dans les rues de la Goutte d'Or il y a des trafics, et des nuisances (bruit, encombrements...). De ce fait, le quartier est sillonné en

permanence par des patrouilles de police. Dans cette situation d'exception, on peut exiger que policiers et CRS respectent certaines règles. La plupart ne connaissent pas le quartier. Les jeunes, s'ils stationnent dans la rue (mais comment l'éviter, dans ce quartier où il y a beaucoup de familles nombreuses ?), sont constamment en butte aux contrôles de police, qu'ils aient quelque chose à se reprocher ou non, et parfois dans des termes inadmissibles.

«T'es jeune, t'as une doudoune, hop, contrôle !», explique une jeune habitante du quartier.

Enquête : Noël Monier, Nadia Djabali, Benjamin Dard, Julien Boudisseau

En 1999, l'affaire Souleymane

Il y a six ans, dans la nuit du 8 au 9 avril 1999, Souleymane F., 19 ans, était mort lors de son interpellation par des policiers.

Cette nuit-là, vers 1 heure du matin, Souleymane se tient dans le square Léon, agitant un pistolet avec lequel il menace de se suicider. Plusieurs de ses amis, autour de lui, tentent de le calmer. Passe une voiture de la BAC (brigade anticriminalité). Les policiers, voyant le jeune homme brandir une arme, se précipitent sur lui pour le maîtriser. Dans la bousculade, un coup de feu part. Souleymane s'effondre. La même balle, après avoir traversé le thorax de Souleymane, blesse aussi (légè-

rement) un de ses amis qui se tenait tout contre lui.

Les policiers traînent Souleymane jusqu'au bâtiment de police de la rue de la Goutte d'Or et c'est là, allongé sur le sol, qu'il meurt.

Souleymane était très loin d'être un petit saint. S'il voulait se suicider, c'est parce qu'il était convoqué à la police pour le lendemain matin, menacé d'emprisonnement pour une affaire particulièrement sordide. Néanmoins, les circonstances de sa mort ont provoqué chez les jeunes du quartier une vague de colère. Quatre nuits de suite, des jeunes surexcités ont harcelé les policiers, brûlant quelques voitures, cassant du matériel urbain, jetant des projectiles divers...

Selon la police, Souleymane avait été tué, au cours de la bagarre, par sa propre arme. Certains jeunes le contestaient et affirmaient que c'était un policier qui l'avait abattu. Sur plainte de la famille, un juge d'instruction a enquêté. Une avocate (présentée à la famille par la Ligue des droits de l'homme) a suivi le dossier de près. Aucun élément n'a permis de contredire la version de la police et l'affaire a été classée.

Mamadou D., le jeune homme qui avait été blessé en même temps que Souleymane, devait mourir lui aussi, environ un an et demi plus tard, tombé d'un toit alors qu'il tentait d'échapper aux policiers qui voulaient l'arrêter.

Cours, fenêtres et balcons fleuris : le concours 2005 est lancé

Retour du printemps, retour du concours des fenêtres et balcons fleuris organisé par la Ville de Paris avec, pour cette deuxième édition, l'ouverture d'une nouvelle catégorie, les cours d'immeubles visibles depuis l'espace public.

Le concours a été lancé le 19 mars lors de la Fête de l'arbre, et les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juillet, soit sur le site www.paris.fr, soit auprès des mairies d'arrondissement (bulletins disponibles à l'accueil), soit encore à la maison du jardinage du parc de Bercy.

Alors, lancez-vous, laissez parler votre créativité et votre originalité. Toutefois, si vous n'avez qu'un seul pouce vert, les jardiniers de la Ville sont mobilisés pour vous conseiller tous les jours mais surtout le 21 mai où il y aura des pôles d'animation dans chaque arrondissement. Pour le 18e, ce sera place des Abbesses probablement comme l'an dernier.

Autre possibilité : vous rendre au Chai du parc de Bercy (12e) dimanche 19 juin pour la journée

Troc main verte. Les cultivateurs de rebord de fenêtre, les verdisseurs de courettes et les jardiniers de bal-



cons sont conviés à s'y rencontrer de 14 à 17 h pour échanger graines, semis, boutures et aussi pour échanger des expériences. (Une autre

journée est prévue le 27 novembre mais ce sera bien trop tard).

Vous pouvez aussi, toujours à Bercy, aller faire un tour, samedi 16 avril ou samedi 21 mai (de 14 h 30 à 16 h 30) au *café-jardin* qui y est organisé. Il s'agit de rencontres entre jardiniers professionnels et amateurs autour des *jardins partagés* en milieu urbain. Ce n'est pas tout à fait la même chose mais cela peut donner des idées.

Pour revenir à notre concours, il faudra avoir réalisé sa plus belle composition florale avant le 31 août pour que les jurys, un dans chaque arrondissement présidé par le maire d'arrondissement, puisse sélectionner deux lauréats par catégorie et adresser les photos au second jury, présidé par le maire de Paris, qui procédera à la sélection finale à la mi-septembre. La remise des prix aura lieu fin septembre.

L'an dernier, vous étiez une vingtaine dans le 18e à avoir concouru. Pourquoi ne pas doubler ou tripler le nombre cette année et... gagner ?

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement

Conseil d'arrondissement lundi 4 avril à la mairie à 18 h 30.

■ 2 avril : Fleurir les jardins du Ruisseau

L'Association des Amis des jardins du Ruisseau nous invite à fleurir les jardins et fêter la pose du mobilier, samedi 2 avril à partir de 10 h. Entrée par le pont de la rue du Ruisseau sur la Petite Ceinture. On pique-niquera sur place si le temps le permet.

■ 2 et 3 avril : Braderie à Ste-Hélène

Samedi 2 avril de 14 h à 18 h 30 et dimanche 3 de 14 h à 18 h, braderie de la paroisse Ste-Hélène. Vente de vêtements, jouets, livres, brocante. 6 rue Esclangon.

■ 4 avril : La question du climat

L'association EDIF (*Énergies durables en Île-de-France*) annonce un débat sur : *Climat et négociations internationales*, lundi 4 avril à 19 h à l'Olympic-café, 20 rue Léon.

■ 6 avril : Les associations invitées au Grand Parquet

Les associations du 18e sont invitées, mercredi 6 avril, 18 h, à découvrir le "parquet de bal" du 18e, 20 rue du Département (voir page 16).

■ 6 avril : Lecture rue Lepic

Le cycle de lectures à Montmartre organisé par la librairie *Buchladen* et l'association *La Liseuse* se poursuit. Mercredi 6 avril à 20 h, au restaurant *Autour de midi et minuit*, 11 rue Lepic, lecture de deux "Racontars" de l'auteur danois Jorn Riel, également explorateur des terres australes. But de ces lectures : découvrir des littératures étrangères.

■ 6 avril : Sur le Liban

Le restaurant *Lectures gourmandes*, 28 rue de la Goutte d'Or, annonce un dîner-débat sur le thème "Comment le Liban en est arrivé là", avec Antoine Sfeir, directeur de la revue *Les Cahiers d'Orient*. Mercredi 6 avril, 20 h. Menu à 14 ou 18 €. Réserver au 01 42 64 61 17.

■ 9 avril : En mémoire des enfants juifs déportés

Dévoilement d'une plaque à la mémoire des enfants juifs déportés, à l'école 26 rue du Mont-Cenis, samedi 9 avril à 11 h. (voir page 7).

■ 10 avril : Parvis poétiques

Les Parvis poétiques proposent, dimanche 10 avril à 16 h, une rencontre avec **Patrice Delbourg**.

(Suite page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

poète, romancier, animateur d'ateliers d'écriture, complice des *Papous dans la tête* sur France-Culture, et **Jaleh Chegeni**, Iranienne exilée depuis 1988 en France. C'est à la Fond'action Boris Vian, 6 bis cité Véron.

■ 13 avril :

L'avenir du marché de l'Olive

Une réunion sur le réaménagement du marché de l'Olive (marché de La Chapelle) aura lieu mercredi 13 avril à 18 h à la mairie.

■ 16 avril :

Sourds et entendants

Table ronde à l'Étoile du nord sur le thème "Sourds et entendants, le partage des cultures" (voir page 20).

■ 16 avril : Rencontre avec l'écrivain Hervé Le Tellier

La librairie *L'Humour vagabonde* (44 rue du Poteau) propose, samedi 16 avril à partir de 17 h, une rencontre avec Hervé Le Tellier à l'occasion de la réédition du *Voleur de nostalgie* et de la parution de *La chapelle Sextine*. Hervé Le Tellier, mathématicien, journaliste, écrivain, a publié de nombreux livres où l'humour a sa part. Il collabore à l'émission *Les Papous dans la tête* sur France-Culture et est membre de l'Oulipo. Il habite le 18e.

■ 20 avril :

L'avenir du boulevard Barbès

Réunion sur le réaménagement du boulevard Barbès, mercredi 20 avril à la mairie à 19 h.

■ 23 avril : Les cent ans du Parti socialiste

Les trois sections PS du 18e organisent une exposition à l'occasion du centenaire de la fondation du Parti socialiste, samedi 23 avril, de 10 h à 17 h, au 7 bis rue de Tréaigne. Documents d'archives : tracts, affiches de campagne, actes de congrès, drapeaux, photos... À 15 h sera dévoilée une plaque à la mémoire de Suzanne Buisson (dont la salle porte le nom), socialiste depuis 1905, féministe, résistante durant l'occupation, membre de la direction clandestine du PS, arrêtée, déportée, morte au camp de Ravensbrück. Elle habitait 36 rue Doudeauville où une plaque déjà rappelle sa mémoire.

■ 22 avril : Un prix littéraire à la maternelle Belliard

Les enfants de l'école maternelle 131 rue Belliard vont remettre un prix à un auteur de livres pour enfants, habitant le 18e. Vote des enfants le 12 avril, remise le 15.

■ 30 avril - 1er mai :

Brocante aux Abbesses

Samedi 30 avril et dimanche 1er mai, la brocante de *Montmartre à la une*, avec trente brocanteurs professionnels, se tiendra place des Abbesses de 9 h à 19 h.



C'est le début du ravalement d'avril à la mairie

Débat orageux au sein de la majorité lors du dernier conseil municipal : il s'agissait de décider du ravalement de printemps à réaliser sur la façade de la mairie du 18e. Le principe était acquis, les crédits dégagés, l'entreprise choisie, Mérou et fils, et la date du début des travaux fixée : le 1er avril. La discussion toutefois a été agitée quant à la couleur du crépi.

Certains ont proposé de peindre la façade en rose (le public a mal compris les raisons dans le brouhaha ambiant). D'autres ont demandé qu'elle soit plutôt peinte en vert (il a été difficile, dans le vacarme, d'en distinguer les motivations). Enfin, il a été suggéré de la peindre en rouge (il a été impossible, vu le tohu-bohu, de savoir pourquoi). La séance s'est éternisée, de plus en plus houleuse. Francis Brochet, Océane Thonier et Brigitte Languille, conseillers d'arrondissement, ont failli en venir

aux mains. Mais un compromis acceptable par tous a finalement été trouvé : la synthèse des couleurs, soit un joli brun sombre, harmonieux mélange de rose, de vert et de rouge.

Ainsi, les travaux peuvent commencer. Un désastreux conflit a été évité. Toutefois, certains riverains n'apprécient pas. Des voix s'élèvent pour critiquer, trouver triste ce brun pourtant d'un goût parfait. Des gens disent qu'ils auraient préféré une autre motion de synthèse : des raies.

Jeanne Poisson

La campagne du référendum s'accélère

Les partisans d'un "non de gauche" au référendum sur la Constitution européenne ont été, chronologiquement, les premiers à entrer en campagne dans le 18e : affichages, tracts et pétitions sur les marchés, deux réunions publiques à la salle de l'Indépendance...

Le PS, lui, n'est entré en campagne que dans la deuxième quinzaine de mars, mais de façon massive.

À l'UMP, la situation semble plus compliquée. Un souci majeur des responsables semble être d'abord de convaincre leurs propres adhérents et sympathisants. «On sent une inquiétude dans les classes moyennes, nous a dit par exemple Roxane Decorte, et cela pourrait nuire au oui. Il nous faut donc mener un gros travail pédagogique.» La campagne prévoit beaucoup de réunions dans les permanences de circonscription, des réunions d'appartement...

L'extrême-droite, jusqu'à présent, s'est peu manifestée dans le 18e où le FN a certes des électeurs, mais semble disposer de forces militantes limitées.

Au travers de tous les camps

Cette campagne électorale marque une évolution dans la vie politique de notre arrondissement. D'abord parce que les débats et désaccords traversent tous les camps. Et aussi parce qu'elle aura fait apparaître des alliances – ou des fractures – entre formations voisines.

On a vu ainsi se constituer un "collectif pour un non de gauche" rassemblant le Parti communiste, la LCR et un grand nombre d'individuels, militants syndicaux ou associatifs. Autant qu'on puisse en juger, cette alliance fonctionne sans à-coups ni querelles.

Lutte ouvrière, qui lors des élections de 2004 était alliée à la LCR, a choisi cette fois de faire campagne dans l'isolement.

Le slogan général de campagne de ce "non de gauche" est : *pour une autre Europe*. Mais en réalité, on trouve dans ce camp des visions



diverses de ce que devrait être l'Union européenne. Plus ou moins de supranationalité ? Le débat sur cette question traverse même le PC, si l'on en juge par certains affichages des "communistes de la Goutte d'Or", plutôt critiques sur le principe même d'Union européenne.

L'accord s'est fait entre tous sur l'idée : ce qu'on nous demande ici, c'est de voter sur un texte précis, le projet de Constitution. Et là il y a, dans ce camp, unanimité : ce texte est inacceptable.

L'association Attac n'a pas intégré ce collectif, même si certains de ses membres, à titre individuel, participent aux réunions. Attac tient à affirmer qu'elle n'est pas un parti politique et que son rôle est essentiellement d'impulser le débat et la réflexion. Attac a organisé un premier débat sur le thème de l'Europe sociale, introduit par deux économistes dont l'un était pour le oui, l'autre pour le non. Un autre débat est prévu le 6 avril à 19 h 30 à la Maison des associations, thème : *Constitution européenne et services publics*.

Pas de débat contradictoire

Le PS a dans notre arrondissement trois sections distinctes. Lors du référendum interne au parti, en décembre dernier, elles avaient été pour le oui : à 75 % dans la section Grandes-Car-

rières, 76,5 % à Montmartre-Clignancourt, 85 % à Chapelle-Goutte d'Or. Mais les socialistes partisans du non ne sont pas tous décidés à se taire. L'un d'eux, se présentant ouvertement comme militant PS, a pris la parole dans une réunion publique du "collectif pour un non de gauche".

Didier Guillot, secrétaire de la section PS Montmartre-Clignancourt avait lancé l'idée d'un débat public contradictoire, regroupant toutes les formations de la "gauche plurielle". Accueillie avec hésitation par les deux autres sections PS, cette idée a fait long feu car, de toute façon, les Verts du 18e ont refusé ; la position de leur parti est : pas de réunions communes avec qui que ce soit.

Les Verts du 18e, eux aussi, se sont prononcés majoritairement pour le oui. Seule parmi leurs responsables connus, Anne Le Strat a pris ouvertement position pour le non, et quelques autres ont manifesté "des réticences". Jusqu'à présent, la campagne des Verts a été peu active.

Réunions prévues en avril

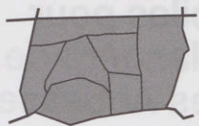
Avril va voir une accélération de la campagne. Du côté du "non de gauche", on annonce, outre des distributions de tracts, une réunion publique le 12 avril à la salle de l'Indépendance et huit réunions de quartier (quatre sous le sigle du seul PC, quatre du "collectif").

Le PS pour sa part, annonce huit réunions de quartier : quatre à Montmartre-Clignancourt (dont une avec Delanoë au Divan du monde le 13 avril), deux dans chacune des autres sections, et un grand meeting commun le 19 mai au gymnase Ronsard.

Les Verts 18e vont publier un numéro spécial de leur bulletin local sur le référendum et feront des réunions de quartier en mai.

Du côté de l'UMP, on annonce la venue de deux ministres : Michèle Alliot-Marie le 2 mai dans la salle du Grilloin (métro Marx-Dormoy) et Michel Barnier pour un "café citoyennes" le 9 mai à 8 h 30.

Noël Monier



La mémoire des enfants juifs déportés célébrée dans les écoles du 18e et à la mairie

« **A** la mémoire des élèves de cette école, déportés de 1942 à 1944 parce que nés juifs. Victimes innocentes de la barbarie nazie et du gouvernement de Vichy, ils furent exterminés dans les camps de la mort. Plus de 700 vivaient dans le 18^e ». Depuis mars 2003, l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés (AMEJD) appose des plaques portant cette inscription aux portes des écoles de l'arrondissement (une plaque portant les noms des enfants est posée aussi à l'intérieur).

Samedi 9 avril, une telle plaque sera dévoilée à l'école du 26 rue du Mont-Cenis. Ce sera la vingt-quatrième école à porter une plaque,

l'AMEJD en est seulement à la moitié de sa mission et « *malheureusement, nous pensons maintenant, au fur et à mesure de nos recherches, que le chiffre de 700 enfants sera dépassé. Au 31 décembre dernier, avec vingt-deux écoles seulement, nous étions déjà arrivés au chiffre de 459 victimes* », déclare son président, Noël Veg.

Par ailleurs, à 11 h, dimanche 24 avril, à l'occasion de la Journée de la déportation, une plaque sera apposée sur le monument au morts de la mairie d'arrondissement. Il existe déjà une plaque, posée en mai 1981, déclarant « *ici reposent les cendres de déportés, cendres mêlées de la terre recueillie dans*

24 camps de concentration ». Elle sera descendue, déplacée plus à gauche pour faire place à ses côtés à une plaque de même dimension rappelant le souvenir des enfants juifs du 18^e, ces 700 petites victimes parmi les 11 000 enfants français déportés.

Par ailleurs, l'AMEJD devrait organiser, du 16 au 27 avril en mairie, une exposition.

Elle devrait présenter des documents d'archives, des photos et aussi les travaux (dessins, textes et poèmes) des enfants d'aujourd'hui, élèves des mêmes écoles, réalisés au moment des cérémonies de dévoilement de plaques.

M.-P. L.

Conseils de quartier : fête en juin et modifications en octobre

Les conseillers de quartier sont actuellement sollicités pour deux chantiers : le premier concerne la participation au *Printemps de la démocratie locale* et le deuxième, la modification de la charte des conseils de quartier.

Printemps de la démocratie locale :

La ville de Paris organise en juin prochain une grande manifestation afin « de faire connaître et de valoriser les acteurs engagés dans une démarche participative ».

Du 1^{er} au 17 juin, dans tous les arrondissements, aura lieu un certain nombre d'événements (assises de la démocratie locale, fêtes de quartier, micro-débats) auxquels les conseillers de quartier sont vivement invités à participer en organisant un ou plusieurs projets pendant cette période.

Le renouvellement des conseils

La charte des conseils de quartier prévoyait un renouvellement des conseillers en début et en milieu de mandature. Comme le renouvellement des membres de cette instance participative est prévu pour octobre prochain, la charte doit être modifiée. La *cellule de suivi des conseils de quartier*, groupe de travail qui s'est constitué pour améliorer leur fonctionnement, a émis ses premières propositions de modification de la charte. Ces propositions ne sont bien sûr qu'une base de discussion. Chaque conseil de quartier donnera son avis.

Ces modifications tentent de répondre à un certain nombre de problèmes rencontrés. Doit-on renouveler les conseils tous les deux ans et par moitié des membres ? Comment lutter contre l'absentéisme de certains conseillers ? Faut-il ou non augmenter le nombre de conseillers « habitants » (ceux qui sont tirés au sort) ? Faut-il ou non maintenir le collège des « personnes qualifiées » ? Faut-il inscrire dans la charte la possibilité pour une association d'être représentée par un titulaire et un suppléant (car actuellement une association ne peut être représentée que par une seule et même personne) ? Faut-il mieux définir le rôle du bureau du conseil ? Comment renforcer les liens d'une part entre les conseils de quartier et le conseil d'arrondissement et d'autre part entre les différents conseils de quartier ? Comment impliquer un peu plus la population aux activités du conseil ?

Bien d'autres questions ont été évoquées, notamment celle concernant les crédits alloués aux conseils qui sont « faiblement consommés » et difficilement dépensables du fait d'une méconnaissance des rouages administratifs de la mairie de Paris.

Foulards et anti-foulards au défilé des mouvements féministes



La manifestation passait à Pigalle, afin de dénoncer le commerce du sexe.

Devant les boîtes de strip-tease du boulevard de Clichy, elles ont scandé : « *Le corps des femmes n'est pas une marchandise, ni à prendre ni à vendre !* » Devant les magasins Tati : « *Double journée, demi-salaire, assez, assez !* » Et sur le boulevard Barbès : « *Un toit c'est un droit, un revenu c'est un dû, ensemble on gagnera !* » Elles (et ils) étaient plus de deux mille, le 8 mars, pour la Journée des femmes, à défiler de la place Clichy à la mairie du 18^e en passant par Barbès, à l'appel du *Collectif national du droit des femmes* et de plusieurs autres organisations féministes.

On comptait un nombre non négligeable d'hommes dans le cortège. Elles sont loin, les années 70 où certains groupes féministes

refusaient violemment la présence du sexe masculin dans leurs manifestations.

Débats et divergences ne sont cependant pas absents dans les mouvements féministes. On notait, dans les premiers rangs du

cortège, des slogans hostiles au foulard islamique – mais aussi, dans les derniers rangs, un groupe comportant une bonne moitié de femmes portant ledit foulard, derrière la banderole du mouvement *Une école pour tous* qui défend les jeunes filles exclues de l'école à cause du port de ce foulard, et là on scandait : « *C'est pas les immigrés, c'est pas les femmes voilées, c'est pas les sans-papiers, c'est le racisme et le sexisme qu'il faut virer !* »

Les formations de gauche et d'extrême-gauche, PC, Verts, LCR, LO, étaient représentées – mais pas le PS : ses militants avaient préféré participer au défilé de *Ni putes ni soumises* (mouvement avec lequel le PS se sent des sympathies) et du *Planning familial*, défilé qui s'était déroulé le dimanche précédent ailleurs que dans le 18^e.

Semaine de la laïcité dans le 18e : ce sera du 4 au 11 juin

La Semaine de la laïcité que la municipalité du 18^e a décidé d'organiser à l'occasion du centenaire de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État (voir notre dernier numéro) aura lieu du 4 au 11 juin. La décision d'organiser une fête en juin datait de février mais la mairie attendait de savoir

quand aurait lieu le référendum sur la constitution européenne pour fixer la date exacte. Ce sera donc du 4 au 11 juin, avec spectacle final le 11 dans le square Louise-Michel. Il y aura également une exposition en mairie, des animations diverses et un débat public qui aura lieu le mercredi 8 juin.



Jojo ou l'amour du vin

Joël Thibaut, le patron de la "Cave à Jojo", le bar à vins de la rue des Trois Frères.

Fouad Houiche



Jojo le sommelier lors de la remise de la "Coupe du meilleur pot" le 15 mars dernier.

Casquette vissée sur la tête, tablier rouge, Jojo, 53 ans, vous salue avec une gouaille toute parisienne. Des hésitations ? Gaillac, Trilogie, Corbière, Cahors, il égrène la liste de ses vins, inscrite sur ses grandes ardoises noires. D'un geste mécanique, le patron de "La cave à Jojo" ôte son couvre-chef, passe une main dans ses cheveux grisonnants, replace ses lunettes et reprend ses explications. Du corps, de la légèreté, ou une pointe fruitée : pour chacun, il sait trouver la bouteille idéale.

Depuis novembre 2003, sa "cave" est nichée au 26 de la rue des Trois-Frères. Et comme les plaisirs du vin sont intimement liés à ceux de la bonne chère, il accompagne ses trouvailles d'un jambon à l'os, d'un saucisson lyonnais, ou encore de tartines reblochon-cumin. Le tout dans l'esprit bistrot qu'il aime tant.

Pourtant, Jojo, né Joël Thibaut à Vierzon, aurait pu vivre sa vie en bleu de travail, collé au plancher, inspectant les pots d'échappement. Issu

d'une famille modeste, il devient par nécessité apprenti en mécanique générale, à peine passé son certif. « Je n'étais pas doué de mes mains. Et puis la graisse, je n'aimais pas. Je m'ennuyais. »

Adolescent à Tulle, décidé à gagner quelques sous pendant les vacances, il frappe à la porte de La Toque blanche, restaurant étoilé de la ville. Nous sommes en 1969. Le maître des lieux, René Bachelin, lui donne sa chance. Entre les moteurs et les couverts, Jojo fait son choix. Il passe par correspondance son CAP de commis de cuisine, devient compagnon de France, et "monte" à Paris sur les conseils de son patron.

La fête est à tout le monde

1973. Paris. À 20 ans, Joël découvre la capitale. L'histoire ressemble à un roman d'apprentissage du XIXe siècle. Pendant trente ans, il va servir dans les restaurants des beaux quartiers, Aux Belles Gourmandes, chez Edgar ou à l'Atelier Maître-Albert. Orson

Welles, Isabelle Adjani ou François Mitterrand : les célébrités se croisent et des destins politiques se jouent sous les yeux de Jojo. Mais tout cela ne l'impressionne guère. A peine ressent-il un léger pincement au cœur le jour où Grace Kelly vient déjeuner.

A Montmartre, il voulait recréer la véritable ambiance d'un bistrot à vins, ces lieux où quelle que soit l'heure de la journée, on trouve toujours à manger, autour d'un verre de vin. Ce n'est pas un hasard s'il a posé ses bagages dans cet ancien salon de thé aux banquettes de velours rouge. Jojo, jamais avare d'une anecdote, a ses raisons : « c'est dans cette rue, anciennement populaire, que les bourgeois de la butte venaient s'encanailler. Pour moi, Montmartre reste un village. Et un village qui vit principalement le soir, ce qui me correspond bien. » Sa devise ? « la fête est à tout le monde. » Dans sa cave se pressent désormais étudiants fauchés et habitués du quartier.

Sa passion reste la dive bouteille, quel que soit son prix. Parce que selon lui, « il n'y a pas de grands crus, mais seulement de bons ou de mauvais vins. » Et il avoue même un penchant pour les vins du Beaujolais, qui jouissent pourtant d'une bien mauvaise réputation. Plus que les têtes couronnées, il aime citer ses maîtres et les toques célèbres qui lui ont rendu visite dans ses précédentes maisons.

C'est avec fierté qu'il a reçu, le 15 mars, la Coupe du meilleur pot lui a été remise. Ce prix, décerné depuis 1954 par l'Académie Rabelais (composée de journalistes), récompense le meilleur service au verre. Cet honneur, il l'accepte avec humilité : « Je fais ce métier depuis trente-cinq ans et j'en apprend tous les jours. Je ne fais que ce que je sais faire. » Heureusement, il le fait plutôt bien.

Bénédicte de Badereau

Trois étoiles pour une boulangerie de la rue des Abbesses

Le Guide des boulangeries de Paris, L'édité chaque année, décerne des étoiles aux boulangeries qu'il considère comme particulièrement remarquables. Pour établir leur palmarès, les deux auteurs, Augustin Paluel-Marmont et Michel de Rovira, indiquent qu'ils ont testé 1 292 baguettes et 1 276 croissants dans 279 boulangeries. Ils ont décerné leur plus haute distinction, trois étoiles, à cinq artisans, et parmi eux figure une boulangerie du 18e : le Grenier à pain, 38 rue des Abbesses, géré par Anne-Marie Guillard. Quatorze boulangeries ont obtenu deux étoiles et 161 en ont obtenu une.

Éditions de l'If. www.vivelepain.fr

Une expo d'art décoratif à Artémisia

L'association Artémisia organise, du 8 au 10 avril, une expo-vente d'une douzaine de créateurs d'objets d'art et d'artisanat : luminaires, bijoux, accessoires de mode, vêtements... Vernissage en musique vendredi 8 avril à 18 h avec le musicien indonésien Bambang Satya, brunch le dimanche à 13 h. C'est aussi l'occasion pour cette association de faire connaître ses activités.

Artémisia est une association agréée de formation professionnelle et culturelle, née de la rencontre de peintres décorateurs, d'artistes peintres et de responsables en formation et médiation culturelle. Elle dispense des cours de peinture décorative pour débutants et pour personnes expérimentées, pour des particuliers désirant donner à leur intérieur une note personnelle aussi bien que des professionnels voulant se perfectionner. Il y a aussi des ateliers "enfants".

Chaque mois, Artémisia propose des expositions. Elle met aussi ses locaux à la disposition d'organisateurs de conférences ou réunions.

18 rue Duquesne. 06 09 91 21 15. Expo ouverte vendredi 17 h à 22 h, sam. 10 h à 19 h, dim. 12 h à 18 h.

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 22 €

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)

☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 22 €

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Abonnement à l'étranger : 25 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.





Permis de construire pour six étages place St-Pierre

L'inquiétude de l'ADDM (*Association de défense de Montmartre et du 18e*) au sujet d'un projet de construction place Saint-Pierre, était fondée : la municipalité de Paris a accordé le permis de construire pour remplacer le petit bâtiment actuel d'un étage (au-dessus d'une ancienne boutique de souvenirs) par un immeuble de six étages. La place Saint-Pierre est située au bas du jardin Louise-Michel.

C'est ainsi une des "dents creuses" de Montmartre qui va probablement disparaître. Ce qu'on appelle "dents creuses", ce sont des immeubles de faible hauteur entre deux bâtiments plus hauts, et l'existence de ces "dents creuses" est une des caractéristiques du paysage montmartrois. L'ADDM souhaite qu'on conserve ces "boulevards de la vue" qui font le charme de la Butte. Elle s'opposait donc au projet concernant la place St-Pierre (voir *Le 18e du mois*, octobre 2004).

Un représentant de la municipalité de Paris avait eu une entrevue avec le promoteur et a sans doute été convaincu par ses arguments. Dans les milieux proches de la mairie, on fait valoir que l'architecte des Bâtiments de France (Beaux-Arts) n'avait pas fait d'objection, ni l'Inspection générale des carrières, et l'on affirme que le plan d'occupation des sols en vigueur n'interdirait pas cette construction ; il aurait donc été donc difficile, dit-on, de s'opposer au permis de construire. ■

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



ZAC Pajol : le calendrier des travaux

Les travaux vont commencer en juin par des injections de béton dans le sous-sol et s'échelonneront jusqu'en 2009.

Le calendrier des travaux sur la ZAC Pajol est maintenant défini. En janvier et février derniers ont eu lieu des sondages du sous-sol. La zone sud des terrains (à peu près jusqu'aux deux tiers de la halle) est située sur des gypses qui ont été partiellement dissous par les infiltrations d'eau. Il va falloir injecter du béton pour consolider. Ces travaux débuteront en juin sous le contrôle de l'Inspection générale des carrières. L'appel d'offres est en cours pour choisir l'entreprise.

La centrale à béton sera placée sur l'esplanade côté rue Pajol. Ces travaux impliquent donc l'évacuation totale des bâtiments au plus tard début juin, à l'exception pour le moment des Restos du cœur et du Grand Parquet côté rue du Département.

Viendront ensuite les travaux de "déconstruction" de la halle : sur les quatorze travées actuelles, trois doivent être démolies au sud et une au nord. Il restera dix travées. Ces travaux commenceront en juillet 2006 par la consolidation du bâtiment.

Les travaux du futur collège (qui sera installé dans la partie du bâtiment de messageries, en pierre, donnant sur la rue Pajol) commenceront en septembre 2007, pour une ouverture prévue à la rentrée 2009.

La construction du gymnase, bâtiment neuf qui se situera juste en avant du collège, commencera en avril 2008 pour ouverture en septembre 2009.

Les travaux de l'Institut universitaire de technologie (IUT), qui se situera dans la partie des bâtiments de messageries donnant sur la rue du Département, commenceront en janvier 2009.

Les travaux d'aménagement de la grande halle commenceront en mars 2008, achèvement prévu fin 2009.

Pour ces divers travaux, l'appel d'offres devrait avoir lieu en novembre 2005. Une maquette préfigurant ce que sera l'ensemble de la zone une fois les travaux achevés serait exposée en mairie en 2006.

Concertation avec le quartier

C'est la Semaest (*Société d'économie mixte d'aménagement de l'est parisien*) qui est le maître d'œuvre pour l'ensemble de l'opération. La Semaest, créée en 1983, a déjà une grande expérience d'aménageur. Elle a dirigé notamment l'aménagement de la ZAC Bercy, de la ZAC Reuilly, du viaduc des Arts... Elle a été officiellement missionnée en août dernier par la Ville de Paris pour diriger les travaux de Pajol, pour une durée de sept ans.

En dehors de la conduite des travaux, la Semaest s'occupe aussi de l'information des habitants, ainsi que

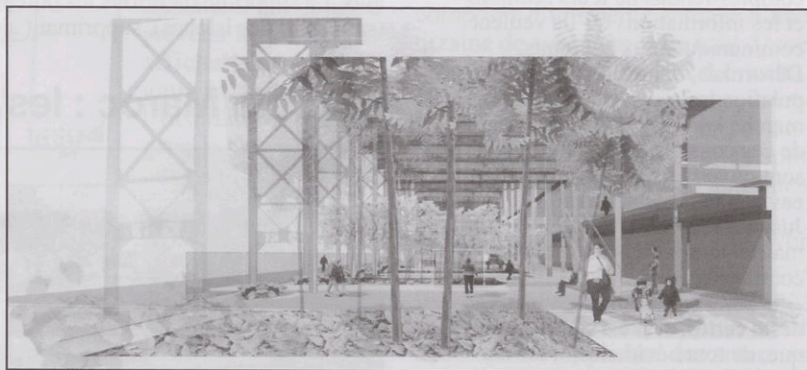
de la concertation sur l'utilisation future et la gestion des divers équipements prévus sur ces terrains. Un journal trimestriel, distribué largement dans le quartier, fera le point. Et depuis mai 2004, quatre groupes de travail, auxquels participent notamment des représentants des associations du quartier Chapelle, se sont réunis sur les thèmes suivants :

- architecture et urbanisme,
- développement économique et emploi (il y est question, entre autres, du futur bâtiment "d'activités" qui sera construit le long de la rue Pajol, vers le nord du terrain),
- espaces "mutualisés" : la bibliothèque, les salles de réunion qui seront notamment utilisées par les associations locales, la salle de spectacle, le pôle de restauration (qui dépendra de

gère des jardins partagés), etc., devront être parties, ainsi que le sculpteur Regazzoni qui est installé dans la grande halle.

Le relogement n'est pas facile. *Paris-macadam*, par exemple, veut absolument rester sur le quartier pour continuer le travail éducatif et d'animation engagé, notamment dans les ateliers de création de marionnettes et de costumes. Elle a un local en vue, mais le loyer est trop élevé pour ses moyens. Elle a demandé une aide de la mairie, elle attend une réponse.

Le cas le plus difficile est Regazzoni. La SNCF l'avait installé dans la halle principalement pour éviter qu'elle soit squattée. Il ne payait pas de loyer, n'avait pas de contrat. Son déménagement sera compliqué, car ses œuvres, réalisées en ferrailles



Une esquisse du "forum paysager", qui courra tout le long de la halle.

l'auberge de jeunesse mais pourrait aussi servir aux autres utilisateurs de la halle), éventuellement un café-musique, et aussi le "forum paysager" qui s'étendra tout le long de la halle côté voies ferrées,

- espaces publics : l'esplanade, le jardin au nord du terrain, la voirie.

Le "forum paysager" a suscité des débats. L'idée est née du constat que le sol de la grande halle se situe à deux niveaux, un niveau haut côté rue Pajol, un niveau plus bas côté voies ferrées. On installera donc de ce côté bas, tout au long, un grand espace (couvert), avec des plantations, voué à la promenade et où pourront être organisés divers événements, fêtes ou concerts par exemple.

Les occupants doivent partir

Tous les occupants de la halle et du bâtiment de messageries rue Pajol avaient reçu leur congé officiel pour le 1er juillet dernier après le rachat par la Ville des terrains et des bâtiments (qui auparavant appartenaient à la SNCF). On leur avait accordé une tolérance de quelques mois pour chercher un relogement. Le délai est maintenant impératif : début juin, les associations *Paris-macadam*, *Espoir 18*, *la Reine blanche*, *Ecobox* (qui

avec des matériaux de récupération, sont pour beaucoup de grandes dimensions et pèsent des tonnes. Il refuse de partir tant qu'on ne lui aura pas fourni un autre lieu de travail à sa convenance (il se montre très exigeant) et peut-être de l'argent... On imagine difficilement une intervention des forces de l'ordre pour l'évacuer de force. Une négociation est en cours.

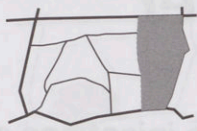
**Rénovation
tous corps d'état
Dépannage
&
Bricolage**

Brico 18^{ème}
06 74 52 23 88

Devis gratuit

21, rue Duhesme, 75 018 Paris

Chapelle



Un panneau d'affichage pour le conseil de quartier

Les habitués du marché de l'Olive l'ont peut-être remarqué. Sur un des murs à l'extérieur du marché, coincé entre le panneau lumineux de la Ville de Paris et l'espace mural dédié aux associations, un nouveau tableau d'affichage, de taille réduite mais sous vitre, a été posé. Il est situé rue de la Guadeloupe, face au café *À l'Olive*. Il recèle une affiche, accrochée de guingois.

Ce panneau d'information municipale est réservé au conseil de quartier. Plusieurs conseils de quartier du 18e, dont celui de La Chapelle, ont demandé à disposer de panneaux pour afficher les comptes-rendus de leurs réunions et les informations qu'ils veulent communiquer aux habitants. Désormais, dans le quartier, la population trouvera sur le mur du marché les dates et compte-rendus de ces conseils qui, rappelons-le, sont ouverts à tous et se tiennent environ tous les deux mois. Jusqu'à présent, il fallait aller à la mairie pour se procurer les comptes-rendus...

L'objet en question est bien modeste certes, et il est seul – alors que, de toute évidence, il en faudrait plusieurs si on veut que les habitants de toutes les parties du quartier soient informés... Mais il a le mérite d'exister. Et jusqu'à présent, il n'y en a pas d'autre dans tout le 18e arrondissement.

Le Centre Ney s'appelle désormais Cité André Jacomet

Le centre d'hébergement d'urgence des sans-abri du 17 boulevard Ney, le *Centre Ney*, s'appelle désormais *Cité André Jacomet*. Accueillant chaque soir cent trente personnes orientées par le 115, le centre avait fermé pour rénovation complète d'avril à décembre 2004, premier centre parisien à bénéficier d'une telle réhabilitation engagée par l'État, la Ville et la région.

Il a été inauguré officiellement le 22 mars et a pris à cette occasion le nom d'André Jacomet. Vice-président du Secours catholique en 1989, celui-ci fut le fondateur et le premier président de l'association des *Cités du Secours catholique* qui gère ce centre et quelques autres. André Jacomet est décédé, mais le souvenir de son action en faveur des sans-abri demeure au 17 boulevard Ney.

Files d'attente à La Poste : la directrice n'a convaincu personne

Aucun doute, au vu du débat qui a eu lieu sur la Poste au conseil de quartier de La Chapelle le 7 mars : les usagers restent très insatisfaits de la suppression des tickets et des sièges au bureau de poste de Marx-Dormoy. La directrice de la Poste sur le 18e a eu beau présenter ses arguments, elle n'a convaincu personne.

Rappel : il y a sept ans, la plupart des bureaux de poste, et celui de Marx-Dormoy le premier, avaient été équipés d'un dispositif de tickets d'appel ; en entrant, l'usager prenait, sur un appareil distributeur, un ticket lui indiquant son numéro d'appel et le temps d'attente approximatif. Plus besoin de faire la queue debout. Si le temps d'attente annoncé était long (à la poste Marx-Dormoy il dépassait parfois une heure !), l'usager pouvait aller faire des courses, ou boire un café, ou s'asseoir au fond du bureau et lire, en attendant qu'on appelle son numéro.

Ce système satisfaisait les usagers. Mais en janvier 2002, la Poste, sans préavis, l'a supprimé dans tous les bureaux (sauf celui des Isles), supprimant aus-

si la plupart des sièges et obligeant les gens à faire la queue debout.

Devant le conseil de quartier, la directrice a donné une explication : un trafic aurait vu le jour, des gens sans foi ni loi revendant à la porte du bureau des tickets qu'ils avaient pris aux machines auparavant. Au point que les employés étaient contraints de réapprovisionner le distributeur deux fois par jour ! Quant aux sièges, ils auraient été retirés en application du plan Vigipirate.

Ces explications avaient déjà été données en 2002 ; le 18e du mois avait alors interrogé un certain nombre d'usagers, aucun n'avait constaté un tel trafic. Le 7 mars, au conseil de quartier, toujours personne pour confirmer les affirmations de la directrice. Quant aux sièges, qui étaient très aérés au-dessous, on se demande comment il aurait été possible d'y dissimuler un colis suspect.

Il y avait ce soir-là à La Chapelle unanimité pour souhaiter la remise en place des tickets d'appel. Mais en attendant leur éventuel rétablissement, femmes enceintes, handicapés ou personnes âgées n'ont qu'à bien se tenir !

Cour du Maroc : les travaux ont commencé



Les terrasses, dessin de l'agence Corajoud.

Juste avant de s'envoler à New York pour une grande exposition sur les paysages contemporains, la maquette du parc paysager de la cour du Maroc a été présentée par Michel Corajoud et son équipe le 17 février à l'Hôtel de Ville.

Le jardin sera composé de trois ensembles : au sud, une esplanade qui restera ouverte au public en permanence, un quai de bois, un canal planté de végétaux aquatiques, un jardin de graviers semé de plantes pluriannuelles, une grande prairie avec des bosquets et des fleurs, une

aire de jeu pour les adolescents, et un jardin pour la crèche (qui sera installée dans l'un des pavillons situés à l'entrée de la cour du Maroc).

L'espace central comprendra l'accès principal du parc, un large escalier, deux placettes équipées de fontaines et de jeux d'eau, un belvédère dominant les voies ferrées.

Au nord, le dernier espace comprendra une butte et s'étagera sur trois niveaux. On y trouvera une allée ombragée, un jardin associatif, quatre terrasses en pelouse, les deux premières en partie couvertes d'arbres, les deux autres d'un jardin de pierres et d'un jardin de graminées. Y sont aussi prévues une terrasse sportive (jeux de balles et jeux pour les enfants) et trois petites places minérales.

Les travaux ont débuté en janvier pour le remblaiement et se poursuivront jusqu'en novembre 2006. Coût d'investissement : 13 millions d'euros.

L'Association La Chapelle fête ses 10 ans

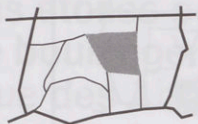
Le 12 mars, l'Association *La Chapelle* invitait ses adhérents et ses amis, dans son local, 31 rue Riquet, voir une exposition et fêter ses dix années d'existence. Née en 1994 de la bataille contre le premier projet de ZAC Pajol (à l'origine, 630 logements prévus sans aucun équipement collectif), l'association, présidée d'abord par Frédéric de Bresson puis par Siska Piérard, avait connu un développement rapide. Elle s'était efforcée - dans un premier temps avec succès - d'impulser une coopération entre les associations locales autour d'un projet de quartier.

Mais au bout de quelques années, des désaccords et des polémiques portant notamment sur les problèmes de toxicomanie ont eu raison de cette coordination.

En même temps se dessinaient au sein de l'Association La Chapelle des divergences portant sur son fonctionnement, qui allaient aboutir à une scission : une partie des responsables, derrière Siska Piérard, allait fonder une autre association, *Cactus*. Puis une nouvelle crise interne a entraîné le renvoi de Frédéric de Bresson, qui était devenu entre temps permanent salarié de l'association.

Cette période difficile relève du passé. L'association, présidée maintenant par Jean-François Bowen, a repris une vitalité incontestable, tant en ce qui concerne son action en direction des jeunes ("point écoute", emploi, prévention de la toxicomanie) que l'action sur les projets du quartier.

Simplon



Le trajet du bus 60 au conseil de quartier Simplon

La RATP souhaitant améliorer le service du bus 60 sur la totalité de son itinéraire, a intégré cette ligne dans le projet *Mobilien* dont les objectifs sont grosso modo d'améliorer la vitesse, la fréquence (nombre de départ aux terminus) et la régularité des bus (18e du mois d'octobre 2004).

Le bus 60 passant par la rue Ordener, le conseil de quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers a inscrit ce thème à son ordre du jour du 17 mars dernier.

Ce moment de concertation ne portait que sur la portion de la rue Ordener débutant au carrefour Barbès-Ornano et s'arrêtant place Paul-Éluard (Marx-Dormoy).

Le diagnostic concernant cette zone est le suivant : quatre carrefours très difficiles à passer aux niveaux du boulevard Barbès et de la place Paul-Éluard ainsi qu'au débouché des rues Léon et des Poissonniers sur la rue Ordener. Compte tenu de ces points noirs, la vitesse de déplacement du bus tombe, le soir aux heures de pointe, à 5,6 km/h en moyenne.

La RATP souhaite donc y réduire la circulation de transit sur au moins un sens de la circulation.

Sens unique sur Ordener

Les propositions qui ont été qualifiées de simples bases de discussions et non définitives sont les suivantes : mise en sens unique de la rue Ordener. Les voitures ne rouleraient plus que dans le sens Barbès-Marx-Dormoy. Dans l'autre sens, seuls les bus, taxis et vélos pourraient circuler.

Les couloirs ne seraient constitués que par un simple marquage au sol (et non par une mise en site propre) afin de rendre réversibles ces aménagements. Le projet prévoit par ailleurs le déplacement du stationnement le long du trottoir-sud de la rue Ordener, côté Goutte d'Or (22 des 67 places actuelles seraient supprimées).

La proposition a été appréciée de diverses manières par les habitants dont certains ont notamment remarqué que si les voitures ne peuvent plus circuler de Marx-Dormoy à Barbès, certains automobilistes rentrant à Paris par la Porte de La Chapelle seront tentés de le faire par la Porte des Poissonniers et la rue du même nom. Les habitants souhaitent donc que la rue des Poissonniers soit aussi traitée. Peut-être en la mettant en sens unique (sauf pour le bus 302). Cette demande est récurrente depuis maintenant plusieurs années.

S'il y avait moins de téléphones portables, il y aurait moins d'antennes relais

120 sites pourvus d'antennes de téléphonie mobile dans l'arrondissement, 72 autres en projet.

Inévitable quand on voit la prolifération des portables et quand on sait que chaque antenne ne peut relayer que 50 conversations à la fois. Mais quid des éventuels risques sanitaires ?

Pas moins de quatre réunions publiques consacrées à la téléphonie mobile ont eu lieu en mars dans nos quartiers. Elles concernaient six projets d'implantation d'antennes relais : aux 258 rue Marcadet, 5 rue de Suez, 16 rue de l'Évangile, 2-4 rue Raymond Queneau, 18 rue de l'Abreuvoir et 65 rue Caulaincourt.

Il faut dire que la multiplication des utilisateurs de téléphones portables s'est traduite au cours des dix dernières années par la pose de 2 250 antennes sur le territoire parisien.

Et ce n'est pas fini, la nouvelle génération de téléphones transmettant des données multimedia (internet, image, son), celle de l'UMTS, en nécessite davantage.

En 2004, le 18^e arrondissement comptait environ 120 sites pourvus d'antennes, sur les toits, dans les rues ou stations de métro. Actuellement, les trois opérateurs (Orange, SFR, Bouygues Télécom) planchent sur 72 sites à créer ou à réaménager.

Les grues du dimanche

Si la téléphonie mobile est un succès incontestable en termes de consommation, elle génère aussi des inquiétudes auprès d'habitants, amicales de locataires et associations de défense de l'environnement.

Cette inquiétude avait déjà été perçue par la municipalité de Paris et au



printemps 2003 une charte était signée entre elle et les trois opérateurs. Ce document est une sorte de code de bonne conduite qui, expliquait-on alors, « vise à permettre un développement de la téléphonie mobile à Paris dans le respect du paysage urbain, la garantie d'une information transparente et l'assurance d'une exposition minimale des Parisiens aux champs

électromagnétiques ».

Les craintes ont été renforcées par les horaires qui naguère étaient de mise pour la pose de ces antennes et qui faisaient penser à une volonté de « faire son coup en douce ». Les habitants du 173 rue Marcadet se souviennent du dimanche 17 août 2003, quand tôt le matin, et en dépit de la signature de la charte, le staff d'Orange est arrivé avec une grue.

Mais, pas de chance pour Orange, il y a un règlement qui oblige à prévenir le quartier par affichettes plusieurs jours à l'avance quand l'installation d'une grue est prévue dans une rue. Attendu de pied ferme, l'opérateur

a dû battre en retraite.

Un peu plus loin, au 221 rue Championnet, c'est le dimanche 5 octobre que les habitants ont empêché la grue de faire son office.

Pour ou contre le téléphone portable ? Cette question est aujourd'hui inéluctablement dépassée. Mais les associations Agir pour l'Environnement et Priartém (« Pour une règle-

mentation des antennes de téléphonie mobile ») regrettent que la rapidité avec laquelle s'est imposée cette technologie n'ait pas laissé le temps à une évaluation épidémiologique sérieuse.

Un peu de technique

Les antennes relais émettent des ondes radio caractérisées par une fréquence calculée en mégahertz (Mhz) et par une puissance d'émission calculée en watts. Deux fréquences sont allouées aux téléphones mobiles ordinaires : 900 et 1 800 Mhz. Une fréquence est destinée à l'UMTS : 2 100 Mhz.

La puissance d'émission des antennes relais est variable : les sites microcellulaires sont généralement composés d'une petite antenne d'une dizaine de centimètres de haut d'une puissance d'émission de 2 à 6 watts. Les sites macrocellulaires, eux, émettent à une puissance plus importante de 10 à 40 watts. Ces sites sont composés de trois à six antennes d'une hauteur d'environ 2 mètres.

Chaque antenne ne peut relayer qu'une cinquantaine de communications simultanées. Plus le nombre d'utilisateurs est élevé, plus il est nécessaire d'implanter des antennes dans des endroits déterminés avec précision afin de constituer un réseau.

Lors de chaque appel, le téléphone émet des ondes radio-électriques le reliant à l'antenne la plus proche. Ces ondes en partie absorbées par le corps humain, principalement au niveau de la tête lorsque la personne tient son téléphone à l'oreille, provoquent un échauffement.

Ces effets thermiques sont calculés en volt/mètre (V/m). Et c'est au regard de cet effet thermique que la législation française s'est constituée.

La législation

En effet, lorsque l'État a vendu (très cher) aux opérateurs les fréquences (900, 1 800, 2 100 Mhz), il a aussi établi des limites d'exposition de la population aux effets thermiques : 41 V/m pour 900 Mhz, 58 V/m pour 1 800 Mhz et 61 V/m pour 2 100 Mhz.

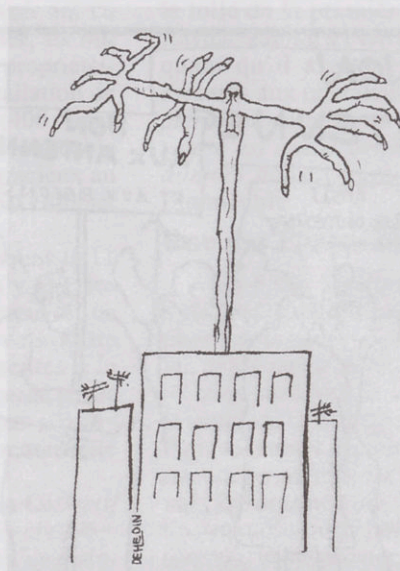
La charte de la Ville de Paris établit un seuil d'exposition bien plus bas : 2 V/m en moyenne sur 24 heures. Certains groupes politiques parisiens comme les Verts ou les communistes réclament un seuil maximum (et non une moyenne sur 24 h) de 0,6 V/m. Même le groupe UMP s'y est mis en demandant une

Les 72 adresses concernées par la création ou le réaménagement de site

En 2004, les opérateurs planchaient sur des réaménagements de certains sites déjà existants et sur des créations. Concernant les réaménagements, des travaux sont nécessaires car certains sites ne sont pas dotés d'antennes couvrant une ou deux des trois fréquences (900, 1800 mégahertz pour le GSM ou 2100 Mhz pour l'UMTS). Naguère, il fallait trois antennes différentes pour les trois fréquences. Maintenant, une seule antenne (appelée tribande) suffit. Traduction : ce n'est pas parce que le nombre d'antennes diminue que le niveau d'émission diminue.

Voici les adresses du palmarès 2004 des opérateurs. Certaines ont déjà connu des travaux, les autres, dans les tuyaux de la commission parisienne de concertation, devraient voir venir leurs aménagements d'ici quelque temps.

• **Quartier Clignancourt** : 6 rue Francœur, 2 square de Clignancourt, 132 rue Ordener, 114 rue Marcadet, 95 rue Duhamel, 2 rue Darwin - 111 rue Caulaincourt, 25 rue Custine et 33 rue Ramey.



• **Quartier Goutte d'Or** : 5 rue de Suez, 29 rue Doudeauville, 51 rue Polonceau, 3 rue Stephenson, 52 rue des Poissonniers, 26 rue de Clignancourt.

• **Quartier Montmartre** : 8 et 36 rue Lamarck, 2 place Marcel Aymé, rue La Vieuville, rue Gabrielle, 28 rue d'Orsel, 24 rue Lepic, 78 boulevard de Clichy, 8 rue Nicolet, 100 boulevard de Rochechouart, 3, 60 et 65 rue Caulaincourt, 3 rue Burq.

• **Quartier Chapelle** : 2/4 et 24/26 rue Raymond Queneau, 17 rue Cugnot, 18 rue Tchaïkowski, 69 rue Riquet, place de Torcy, 24 boulevard Ney, 1-3 rue Gaston Darboux, 31 et 51 rue de la Chapelle, 62-64 rue Marx-Dormoy, 18-20 boulevard de la Chapelle.

• **Quartier Simphon** : 157 et 163 rue des Poissonniers, 17 allée d'Andrézieux, 6-8 rue des Portes Blanches, rue Boinod, 27-29 rue des Amiraux, place Albert Kahn, 82 rue Ornano.

• **Quartier Grandes Carrières** : 173 et 258 rue Marcadet, 14 rue Etex, 12 rue Joseph-de-Maistre, 211 rue Championnet, rue Carpeaux, 185 bis rue Ordener.

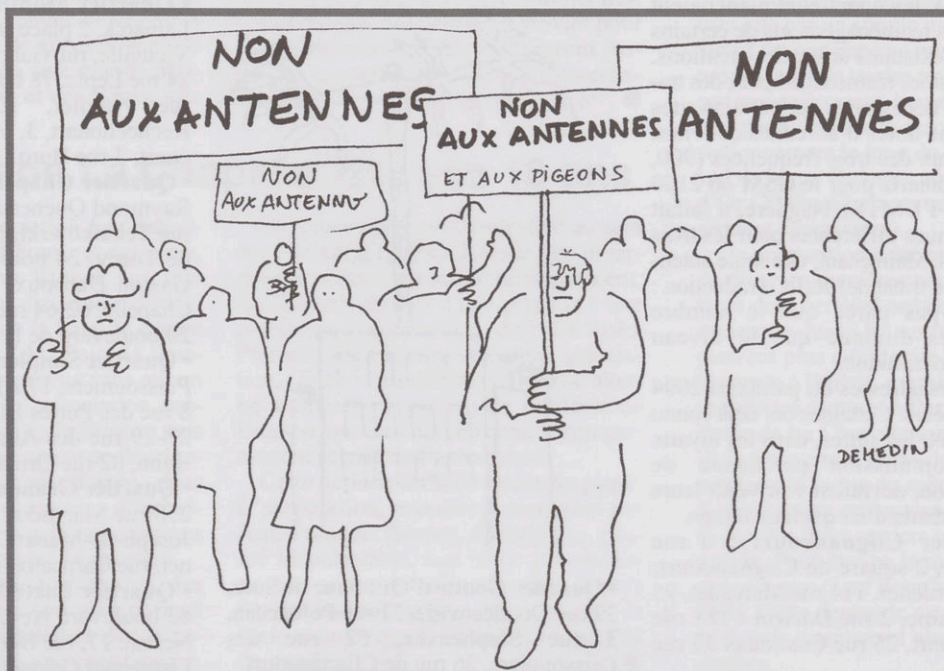
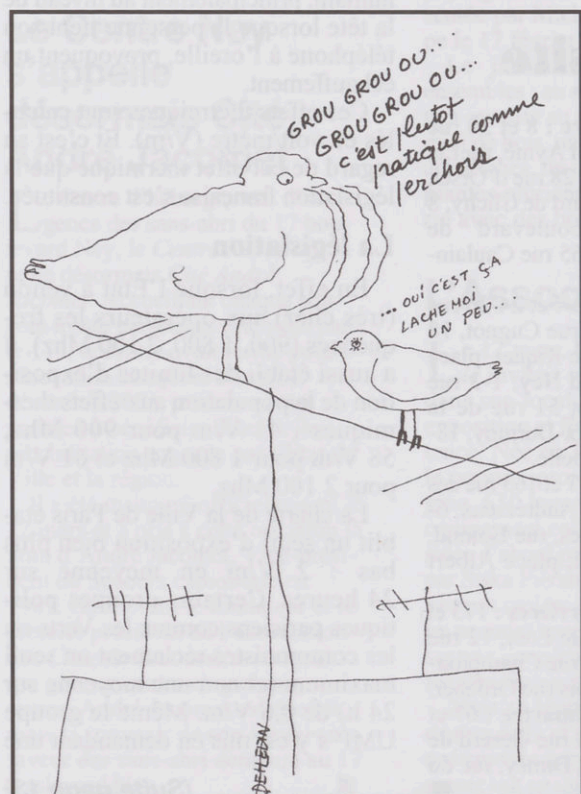
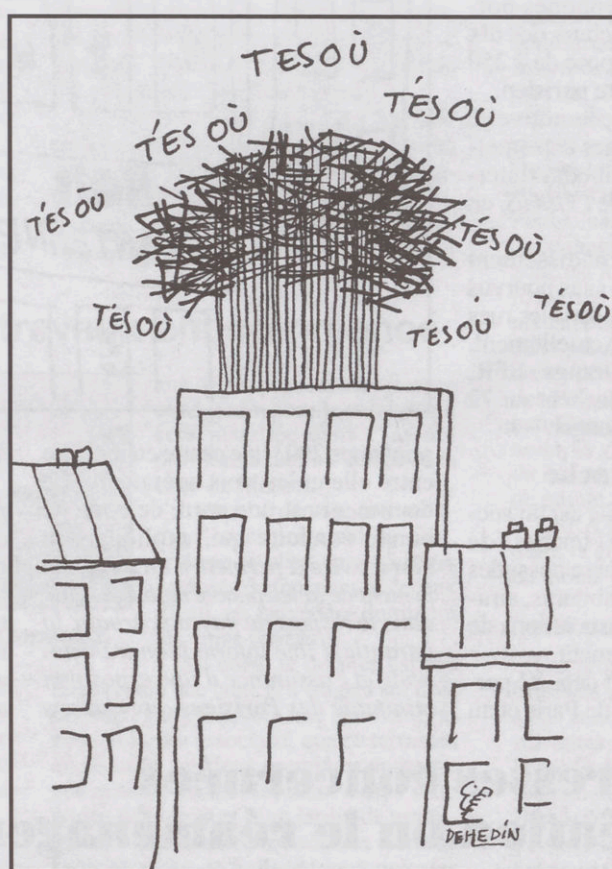
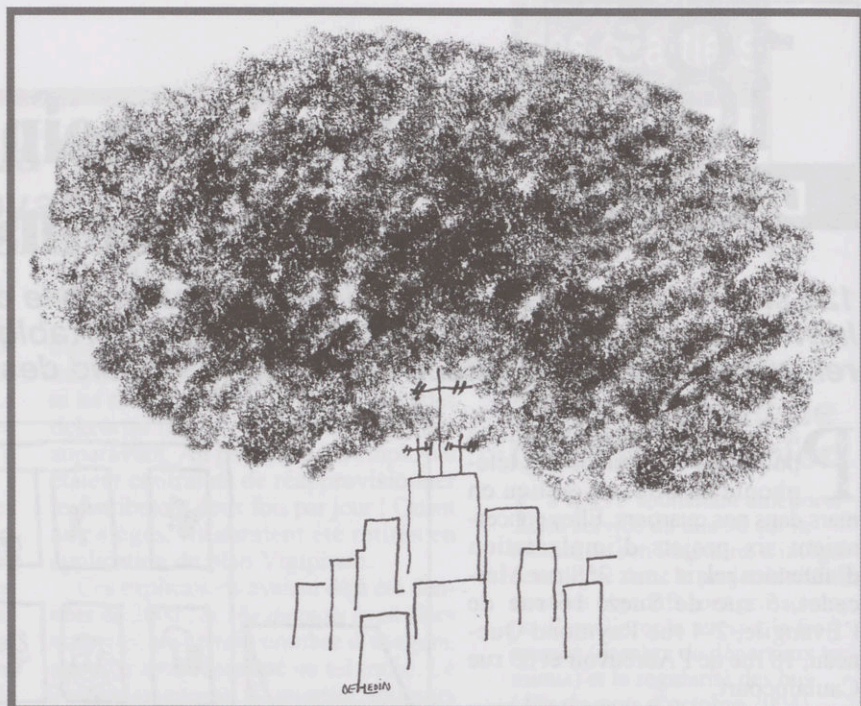
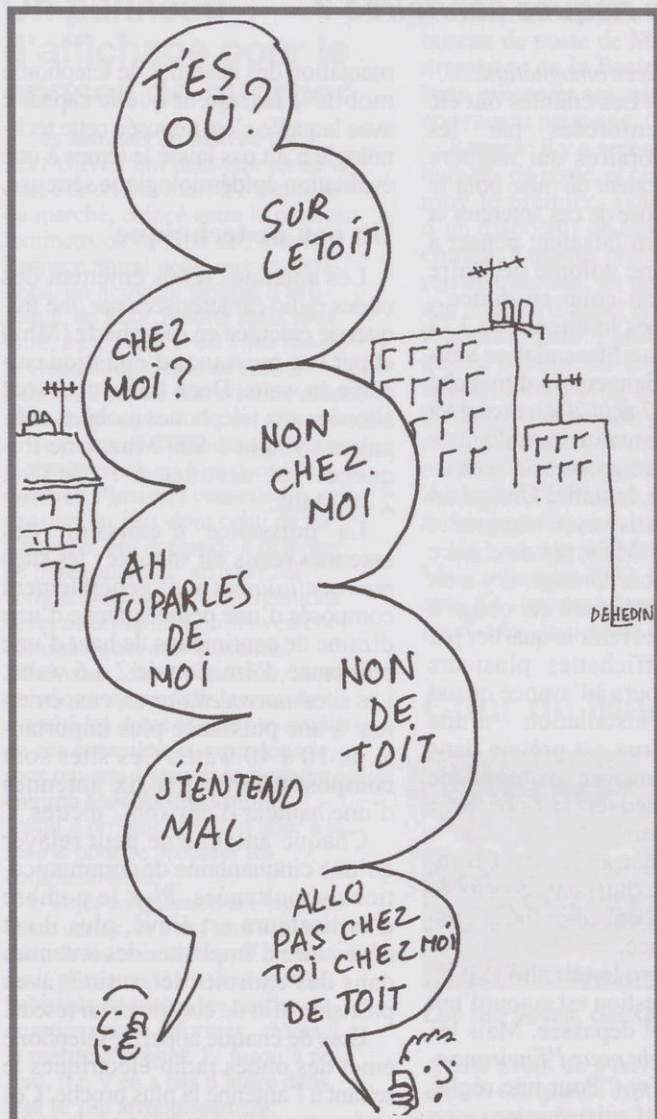
• **Quartier Porte Montmartre** : 67 et 83 boulevard Ney, 2-14 rue Gérard de Nerval, 17, rue Bertrand Dimey, rue du Lieutenant Colonel Dax.

18^e

DOSSIER

Les antennes relais en images

Le thème a inspiré notre dessinateur Paul Dehédin.



(Suite de la page 11)

renégociation de la charte sans toutefois se prononcer sur le niveau du seuil. Un avenant à la charte devait être signé fin mars 2005. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

Le rayonnement électromagnétique a d'autres implications que l'échauffement du corps. Et c'est là que les résultats des différentes études sont contradictoires.

Résultats contradictoires

L'Afom (Association française des opérateurs), comme son nom l'indique, défend le point de vue d'Orange, SFR et Bouygues Télécom. Pour elle, les études sur les radiofréquences existent depuis une centaine d'années car les antennes relais et les émetteurs de radio et de télévision utilisent la même technologie. Selon l'Afom, les antennes de téléphonie mobile émettent à des puissances mille fois inférieures à celles des émetteurs de radio et de télévision.

Cette association ajoute qu'aucune étude n'a à ce jour établi de risque sanitaire pour la population. Toutefois, l'Afom recommande d'utiliser une oreillette quand on téléphone, de privilégier les zones où la réception est de bonne qualité (car plus la réception est mauvaise, plus la puissance d'émission du téléphone est importante) et, s'adressant particulièrement aux porteurs d'implants actifs (pace maker par exemple), de ne pas porter le

téléphone mobile à moins de 15 cm de l'appareil médical.

Du côté des associations de défense de l'environnement, on réclame des études sérieuses établies par des organismes et des chercheurs qui soient indépendants.

Priartém et Agir pour l'environnement mettent en avant des recherches qui signalent que la technologie se sert aussi de fréquences extrêmement basses : «Une modulation de fréquence qui utilise une gamme d'ondes similaires à celles utilisées par certaines de nos cellules nerveuses. L'interférence générée pourrait produire des perturbations de l'activité électrique cérébrale ainsi que des effets sur la qualité du sommeil et sur la pression artérielle.» Pour elles, le principe de précaution s'impose en même temps que le lancement par les pouvoirs publics d'études complémentaires.

Elles souhaitent que le seuil d'exposition maximum du public soit réduit à 0,6 V/m avec des valeurs pics à 1 V/m.

Les assurances refusent

Un argument de l'association *Robin des Toits*: «Depuis 2002, certaines compagnies d'assurance internationales (Lloyds, Suisse Reassurance, Allianz, etc.) n'assurent ni ne réassurent plus les compagnies de téléphonie mobile en responsabilité civile pour les risques pour la santé liés à l'émission de champs électromagnétiques.» ■

La charte de Paris et sa traduction dans les faits

La charte signée par la Ville de Paris et les opérateurs le 30 mars 2003 partait de plusieurs constats. Le développement de la téléphonie mobile se traduisait d'une part par l'installation de 2 250 antennes à Paris, mais aussi par l'apport de services utiles aux usagers et une contribution au développement économique. Néanmoins, la Ville souhaitait prendre en compte les inquiétudes d'une partie de la population tout en favorisant une gestion concertée de toute nouvelle implantation d'antenne.

L'organisation de la concertation

La charte comprend donc des dispositions privilégiant d'une part une meilleure intégration paysagère des antennes relais, d'autre part des règles d'information et de concertation pour l'installation et la modification substantielle des antennes relais. Elle limite le seuil d'exposition de la population aux ondes électromagnétiques à 2 V/m en moyenne sur 24 heures. Ce seuil n'a pas été déterminé au regard des recherches dans ce domaine mais résulte d'un rapport de forces, présent lors de toute négociation.

Le volet de la concertation se traduit par la création au niveau parisien d'une commission se réunissant tous les mois afin d'examiner les demandes d'implantations d'antennes. Le secrétariat de cette commission est à la charge de la Direction de l'environnement dirigée par Yves Contassot, adjoint au maire de Paris. En cas de conflit local, la charte prévoit que soit tenue une réunion d'information publique en présence de l'opérateur concerné.

Les opérateurs déclarent donc leurs projets en y ajoutant un descriptif assez détaillé. Puis la commission transmet une fiche technique à la municipalité d'arrondissement

qui donne un avis consultatif.

À la mairie du 18e, c'est Olivier Raynal, adjoint à l'environnement, qui a la charge du dossier. Il explique : «Lorsque je reçois une fiche technique, dans un premier temps, je donne systématiquement un avis défavorable, mon but étant de donner le temps de mener une information auprès des riverains.»

Puis sont contactés les responsables de sites sensibles autour de l'antenne projetée, tels que écoles, crèches, hôpitaux, maisons de retraite, les habitants et riverains proches de l'immeuble concerné, ainsi que les membres du conseil de quartier. «Quand on n'a pas de réactions de la population, je reviens vers la commission de concertation qui généralement valide le projet si les mesures sont en dessous de 2 V/m», termine Olivier Raynal qui précise que grosso modo, parmi les fiches qui lui sont passées entre les mains, environ la moitié des projets ont fait l'objet de réactions de la population tant en terme de demandes de mesures complémentaires que d'organisation de réunion publique.

Les opérateurs ont des moyens...

Cependant, comme la plupart des chartes, la charte de Paris (dont l'objectif n'est pas d'interdire ou de limiter les implantations, mais d'harmoniser les relations entre habitants et opérateurs) n'est pas un document "opposable" juridiquement. Une question demeure : que se passera-t-il en cas de grave conflit avec la population, comme le laisse présager la résistance des habitants de la rue de l'Abreuvoir ? Si la Ville de Paris n'est pas totalement démunie et possède d'autres outils juridiques pour s'opposer à la mise en place d'antennes supplémentaires, les opérateurs, eux aussi, ont des moyens d'imposer leur point de vue. ■

Des contestations plus ou moins virulentes

Rue de l'Abreuvoir et rue des Portes blanches : deux exemples bien différents de mobilisation.

Les habitants du 18 rue de l'Abreuvoir ont vu rouge lorsqu'en septembre dernier, ils ont appris par la mairie du 18e que le propriétaire de leur immeuble avait accepté l'installation de deux antennes UMTS sur le toit : pétition (400 signatures à ce jour), lettre au propriétaire de l'immeuble et aux élus du 18e et de Paris, recours gracieux au permis de construire et remise d'un dossier complet au maire de Paris, Bertrand Delanoë.

Ils ont participé à des réunions publiques le 11 janvier dernier puis le 29 mars. Rien n'y fait, les habitants et riverains du 18 rue de l'Abreuvoir ne veulent pas d'antennes. Ils ont d'ailleurs voté contre à l'unanimité des 110 personnes présentes à la réunion du 11 janvier. L'immeuble concerné par le projet est mitoyen à une crèche, il est par ailleurs situé à moins de 30 mètres de l'école maternelle Constantin Pecqueur.

Les habitants qui se sont constitués en *Collectif* avancent aussi les résultats d'une recherche allemande financée par l'Europe et des labos indépendants qui fait état de ruptures de brins d'ADN sur les sujets observés. Pour eux le principe de précaution doit être appliqué et les élus sont là aussi pour garantir la santé de leurs administrés. Après

le tollé de la première réunion publique, Olivier Raynal, adjoint à l'environnement, leur a écrit expliquant qu'il avait demandé un complément de mesures aux opérateurs. «Nous, des mesures complémentaires ne nous intéressent pas, tout ce qu'on veut c'est que le projet d'implantation soit abandonné» nous a expliqué une des habitantes de l'immeuble.

Rue des Portes Blanches

Au 6-8 rue des Portes Blanches, peu de monde s'était déplacé à la réunion du 15 février dernier organisée par la mairie du 18e. Le groupe d'immeubles, lui, appartient à un organisme HLM, et à l'instar du 67 boulevard Ney, le bailleur ne s'est pas déplacé à la réunion. Il faut dire que la plupart des HLM de Paris sont dotés d'antennes sur leurs toits car les opérateurs versent des sommes substantielles pour pouvoir les occuper (de 1000 à 1500 € par an selon l'association *Agir pour l'environnement*). Et bien souvent, ils ne préviennent pas leurs locataires lorsqu'ils autorisent la pose d'antennes par un opérateur.

Lorsqu'une grue est venue en juillet dernier pour

renforcer les installations sur les toits, elle a dû faire demi-tour face à la mobilisation d'une petite poignée d'habitants.

Lors de la réunion publique, un des locataires a demandé l'application du principe de précaution mais aussi qu'une partie des recettes liées à la téléphonie mobile soit déduite des charges des locataires car pour le moment, c'est le propriétaire qui engrange l'argent et se sont les habitants qui subissent les nuisances.

Une résidente s'est plaint d'avoir une antenne à 1 m 50 de son balcon. Lorsque les techniciens ont effectué des mesures, un préalable à toute création ou modification de site, ils avaient oublié de prendre en compte l'antenne la plus proche et les résultats portaient sur une autre située à 30 mètres des premières fenêtres. Cette étourderie a alimenté la méfiance d'un certain nombre d'habitants.

Autre problème évoqué lors de cette réunion : la charte de la Ville de Paris prévoit des mesures dans les lieux d'habitation et les balcons ne sont pas considérés comme tels mais comme lieu de simples passages. ■

Dossier réalisé par Nadia Djabali avec la collaboration de Paul Desalmand



Finis le jazz au Studio des Islettes, massacré à la découpe

Vingt-cinq ans à faire de la musique au cœur de la Goutte d'Or pour finir expulsé, victime de la spéculation immobilière.

Noël Monier



C'était une "jam-session" au Studio des Islettes.

Archie Shepp, Sonny Murray, Emmanuel Bes, Bobby Few... et beaucoup d'autres jazzmen, de premier rang comme jeunes débutants : c'est terminé, ils ne franchiront plus le porche du 10 de la rue des Islettes, ne traverseront plus la cour, n'entreront plus dans ce local aux murs peints en rose pour concerts et jams. Le Studio des Islettes a fermé. Installé au cœur de la Goutte d'Or depuis vingt-cinq ans, lieu culturel reconnu et apprécié de tous, le Studio est mort, victime de la spéculation immobilière et de la "vente à la découpe". L'immeuble a été racheté

en juillet 2003 par GRP, une société d'investissements qui a entrepris de vendre à la découpe les appartements (une vingtaine) et la petite maison du fond de la cour qui sert de local au Studio.

Intimidations, harcèlements, hausses brutales de loyers... tout est bon pour chasser les locataires et, pour le Studio des Islettes, l'expulser "légalement". GRP l'a attaqué en justice affirmant que son activité, bien que publique, connue et consentie tacitement par les propriétaires successifs, n'était pas conforme au bail de location, donc irrégulière. Le Studio a per-

du en référé le 7 juillet. Il a fait appel mais il a de nouveau perdu, le coupet est tombé le 2 mars.

Une réunion le 8 avril

Plus de recours possible, le Studio a fermé : dernier concert le 12 mars, dernière jam le 17. Au 10, on a apposé en façade un grand panneau proclamant : « Vend appartements 2 au 4 pièces, loft et maison de ville, locaux commerciaux libres », la découpe est en marche. Sur la porte, l'association qui gère le Studio a scotché une feuille racontant l'histoire, remerciant ceux qui ont soutenu ce lieu unique, appelant à signer une pétition (jointe à la feuille) et invitant à participer à une réunion, programmée pour le 8 avril, à 19 h, salle Saint-Bruno.

Il y aura une assemblée générale extraordinaire pour envisager la dissolution de l'association, criblée de dettes par ailleurs. Mais, il y aura aussi un débat sur l'avenir. « Nous comptons sur vous pour poursuivre ailleurs cette aventure, qui a fait du Studio un lieu unique à Paris, pour ne pas se disperser sans étudier toutes les possibilités de continuer. Nous devons réagir immédiatement sinon il n'y aura plus de réaction possible », souligne l'association qui demande aux adhérents, amis, partenaires, associations de quartier, habitants... de venir nombreux ce soir-là parler de jazz et de culture tous ensemble.

Marie-Pierre Larrivé

Le square Léon sera fermé presque un an pour travaux

Les travaux de réaménagement du square Léon devraient commencer, au plus tard, au début de l'année prochaine. Le parc sera complètement fermé pendant les dix à douze mois que durera le chantier.

Le projet, d'un million et demi d'euros, prévoit de mettre beaucoup plus de verdure, en créant notamment une grande pelouse côté fresque. Le kiosque à musique sera supprimé mais un espace festif verra le jour qui pourra accueillir, entre autres, la Fête de la Goutte d'Or. Le local des jardiniers restera finalement en place, son déménagement a été jugé trop coûteux. Le terrain de boules sera remplacé par des jeux pour enfants intégrés au parc. Autre point important, le square Léon sera totalement ouvert jour et nuit. Nous reviendrons plus en détail sur le réaménagement du square dans le prochain numéro.

À signaler : un sérieux problème se pose pour la Fête de la Goutte d'Or, qui se déroulerait en partie sur un espace de pelouse. Selon Yves Contasot, les dégradations de la pelouse seraient à la charge des organisateurs de la fête ! Est-ce bien raisonnable ? ■

Des jardins pour les enfants de Barbès et de Gao au Mali

Si tu veux récolter dans un an : plante des graines ; si tu veux récolter dans dix ans : plante des arbres ; si tu veux récolter dans cent ans : éduque". Cette devise est celle de l'association ADDES, qui pour trouver une solution aux problèmes de sous-alimentation au Niger et au Mali, implante des jardins dans des écoles de cette zone.

Cette petite phrase a séduit un certain nombre de personnes dans le quartier de la Goutte d'Or. Suffisamment pour que les centres de loisirs du quartier se lancent dans un projet intitulé "fleurir notre quartier".

Comment ADDES et les responsables des centres de loisirs se sont rencontrés ? Tout simplement à la galerie Cargo 21 où seront accrochées, du 15 avril au 15 mai, 70 gouaches de Michel Damblant, un des animateurs de l'association ADDES. Ces dessins illustrent son livre *Mystères Songhoï* dont le produit de la vente permettra de financer les jardins situés dans des

villes de la boucle du fleuve Niger. Après leur présentation dans plusieurs espaces culturels français, les gouaches partiront pour le Mali, au musée du Sahel à Gao.

Les enfants des centres de loisirs pourront non seulement voir les dessins, assister à des conférences mais aussi participer à des ateliers. Il faut rappeler que 30 % des enfants qui fréquentent les centres de loisirs du quartier sont d'origine malienne.

Semer, planter, gratter la terre

Le projet de jardin est né d'un constat. Les animateurs ont remarqué qu'une des ritournelles ressassées par les enfants du quartier lorsqu'il s'agit de raconter leur quartier, c'est : « c'est moche ici, il n'y a pas de fleurs ». Pour contrer ce phénomène, les bambins devraient tester leur main verte durant les vacances de printemps. Des jardins étant aménagés dans toutes les écoles (qui deviennent centre de loisirs les mercredi et vacances), les

enfants pourront donc semer, planter, gratter la terre mais aussi observer fleurs et plantes.

Puis, les animateurs projettent de semer ailleurs, dans les rues, les pieds d'arbres et pourquoi pas au square Léon, dont la rénovation prévoit un emplacement pour des jardins pédagogiques. Ils envisagent même de créer, avec des pochoirs, un chemin de fleurs qui relierait les différentes écoles concernées par le projet (Saint-Luc, Goutte d'Or, Richomme, Marx-Dormoy et Marcadet). Des visites d'expositions aussi sont prévues pour savoir comment les grands peintres ont illustré le monde végétal.

Enfin, pour établir le lien, enfants de la Goutte d'Or et enfants de Gao s'enverront des enveloppes peintes (mail art) contenant un petit mot, un dessin ou quelques graines choisies. Ces dernières seront bien sûr plantées là où elles seront reçues.

□ Galerie Cargo 21. 21 rue Cavé. Tél : 01 42 23 56 56.

La cave
de Don Doudine

Marchand de vins
38 rue Myrha

Ouvert
du mardi au vendredi
de 16 h à 21 h
le samedi de 10 h 30 à 21 h
le dimanche de 10 h 30 à 14 h
Tél : 01.42.54.98.50





29 rue Ramey : Après l'incendie, l'urgence du (re)logement

Un fait divers parmi d'autres. Un fait divers tragique : un incendie, une morte.

Et derrière, une question plus générale : dans une circonstance comme celle-là, que deviennent les habitants mis à la rue ?

Quand Frédérique a rallumé son fax, elle a su à la minute près à quelle heure, ce mercredi 16 février, elle a appelé les pompiers puis coupé l'électricité : il était 14 h 55.

Frédérique est monteuse de cinéma, elle travaille souvent chez elle. Cet après-midi là, elle est devant son ordinateur : « J'ai senti cette odeur de brûlé, j'ai cru que ça venait de ma machine. Puis, je me suis levée, j'ai entrouvert la porte. Il y avait une énorme fumée noire dans la cage d'escalier. Je savais qu'il y avait des travaux au troisième, j'ai compris que ça venait de là. » Effectivement.

Un soudeur était dans l'appartement. Il travaillait au chalumeau. L'enquête judiciaire en cours dira ce qui s'est exactement passé. Déficience de l'appareil ? Fuite de gaz ? Comment ce chalumeau s'est-il transformé en lance-flammes ? La locataire était avec lui. Tous deux, n'arrivant pas à éteindre l'incendie qui prenait dans l'appartement, paniqués, se sont sauvés en laissant la porte ouverte. Le feu a gagné alors les étages.

Attendre les secours

Au-dessus de chez Frédérique, au cinquième, il y a Thierry qui est monteur lui aussi. Michèle, sa fillette de cinq ans, joue à ses côtés. Lui aussi comprend vite ce qui se passe et fait ce qu'on doit toujours faire dans ces cas-là : condamner toutes les issues.



La petite bibliothèque d'immeuble a été épargnée par l'incendie.

Ne surtout pas ouvrir ni porte ni fenêtre. Attendre les secours.

Thierry : « J'entendais Nadia qui tournait en rond au dessus de ma tête. » Normalement, Nadia qui habite au 6ème ne devrait pas être là, elle est assistante chez un avocat. Mais elle est grippée et fiévreuse. Nadia ouvre la porte de son appartement puis la fenêtre, créant ainsi un formidable appel d'air. Le feu gagne

tous les étages et s'engouffre au 6ème gauche, dans l'appartement de Nadia. A-t-elle sauté, espérant atteindre le balcon en-dessous ? Est-elle tombée ? Nul ne le sait encore. Elle s'écroule six étages plus bas dans la rue Ramey.

Quand les trois casernes de pompiers sont sur les lieux, il est trop tard pour Nadia. Ils évacuent par la grande échelle Frédérique, Thierry et sa petite fille. Font sauter la verrière du toit pour arrêter le feu.

On se serre les coudes

Aujourd'hui, c'est un vrai spectacle de désolation, la rampe de l'escalier à partir du troisième étage a fondu. Tous les murs sont noircis. Deux appartements sont entièrement dévastés. Les neuf autres ne valent pas beaucoup mieux. À l'intérieur, près d'un mois après l'incendie, une odeur âcre prend encore à la gorge.

Maintenant place à l'autre urgence. Il faut se reloger et ce n'est pas simple dans le contexte actuel. Le 29 rue Ramey a une petite particularité. Il est habité par des intermittents, peintre, monteur, artiste. La petite bibliothèque commune créée par les habitants à l'entrée de l'immeuble, jouxtant une cour arborée, signe ce que ce bâtiment est aussi : un lieu convivial. Frédérique est la syndic bénévole de l'immeuble. On se connaît, on se rencontre, on s'invite.

Stefano est pianiste. Stéphanie est chanteuse lyrique. Certains sont propriétaires, d'autres locataires.

Depuis le 16 février, tout le monde cherche un logement. De préférence dans le quartier parce que les enfants y vont à l'école, parce qu'il faut, tous les jours, retourner dans les appartements, faire le décompte pour les assurances de ce que valent tous les objets, vêtements, vaisselle, jouets, mobilier... Parce qu'on se serre un peu aussi pour faire face à l'adversité. Bien sûr il y a les amis et même les amis d'amis qui hébergent, pour quelques jours, une semaine, parfois plus. Mais rien dans la durée. Les assurances garantissent le paiement des loyers pour les propriétaires. « Les autres, les locataires, comme l'affirme Frédérique, sont de bons payeurs. »

Alors, autour d'un café, au Royal Custine, on s'organise, on fait une manière d'état des lieux : deux couples avec enfant, une femme avec enfant, une femme seule, deux femmes célibataires sans enfant, un couple sans enfant. À deux pas de là, seule trace du drame qui a touché le 29 rue Ramey, un bouquet d'œillet des poètes accroché au mur... pour Nadia.

Edith Canestrier

Appel aux bonnes volontés : Vous possédez un deux-pièces ou un trois-pièces à louer. Téléphonnez au journal ou envoyez un mail à : stefbrunetbreant@free.fr ou à fmichaudet@hotmail.com



Quartier vert Cavallotti : une affaire de sens interdit

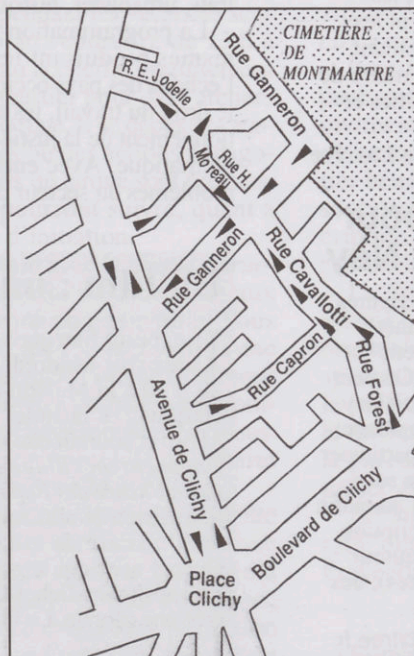
Le "quartier vert Cavallotti" entre dans les faits. Un des objectifs, c'est d'empêcher la circulation de transit : les "itinéraires malins" d'automobilistes qui, pour éviter les grands axes, empruntent les petites rues des quartiers.

Justement, il y avait ici un de ces "itinéraires malins". Des conducteurs gagnant le nord de Paris, plutôt que de suivre le boulevard de Clichy puis l'avenue de Clichy, préféraient emprunter les rues Forest et Cavallotti puis, par les rues Hégésippe-Moreau et Étienne-Jodelle, gagner l'avenue de Saint-Ouen. Ils évitaient ainsi la place Clichy, l'avenue de Clichy et le carrefour La Fourche.

Pour l'empêcher, les services de la Ville ont inversé le sens de circula-

tion d'un petit bout de la rue Hégésippe-Moreau. Maintenant (voir le plan), les automobilistes passant par les rues Forest et Cavallotti se trouvent face à un sens interdit et sont obligés de regagner l'avenue de Clichy par la rue Ganneron. Conséquence : l'itinéraire malin ne leur fait plus gagner de temps, car le débouché de la rue Ganneron sur l'avenue de Clichy est difficile et, aux heures d'affluence, prend du temps.

Mais précisément, c'est ce qui pose problème, on l'a vu le 9 mars lors d'une réunion de concertation qui a connu un débat houleux. Car, pour le moment, le nombre d'automobilistes s'engageant dans les rues Forest et Cavallotti n'a guère diminué. Et le résultat de l'inversion de sens, ce sont des embouteillages rue Cavallotti et rue Ganneron, dont les habitants se plaignent.



Certains disent : « Cette mesure n'avantage que les habitants des rues Moreau et Jodelle qui ont gagné de la tranquillité à nos dépens. »

On retrouve ici un problème qui s'était déjà posé, entre autres, dans le quartier Simplon, où on a vu la circulation et les embouteillages s'accroître rue des Poissonniers après la réalisation du "quartier tranquille" qui supprimait les itinéraires malins par le centre du quartier.

Réponse de la mairie : il faut un peu de temps pour que les automobilistes changent leurs habitudes et renoncent à emprunter la rue Forest et la rue Cavallotti, voire (c'est l'objectif final) pour qu'ils renoncent à utiliser leur voiture et préfèrent prendre les transports en commun... C'est tout le pari de la politique parisienne actuelle en matière de circulation. ■

18^e

SPORTS

Championnat de billes à l'école de l'Évangile, du 18 au 22 avril

Il était une fois... des petits gardons et des petites billes qui jouaient dans un beau chapeau de sable construit par le prince et la princesse Dézécolle...

Non, on oublie Pef et on recommence. Il était une fois Pascal Déruelle, directeur de l'école de la rue de l'Évangile, qui eut l'idée d'organiser un challenge scolaire : un concours de billes, et d'inviter les écoles avoisinantes à rivaliser d'adresse pour faire rouler agates et calots du haut en bas d'un château de sable construit pour l'occasion.

Le tournoi aura lieu du 18 au 22 avril, ouvert à tous les élèves, du CP au CM2, de dix-huit classes (deux par école inscrite) du 18^e et du 9^e arrondissements, et aux enfants des centres de loisirs Binet, Torcy, Charles-Hermite, Évangile et Cugnot. La compétition se fera par équipes avec éliminatoires jusqu'à la grande finale, le 22.

Lundi 18, cela commence avec la livraison de quatre mètres cube de sable, un sable spécial bien résistant. Professeur d'arts plastiques, spécialiste des sculptures éphémères, Jean-François Ernotte va ériger dans le préau, avec le concours des enfants de l'Évangile, un grand château de sable de 30 m² à l'image de la butte Montmartre avec ses rues en pente à dévaler, ses virages à négocier et quelques chicanes ajoutées pour le plaisir de la difficulté du parcours.

Le château sera protégé la nuit par une bâche, éventuellement consolidé le jour si les billes ont raviné le circuit. Et toute la semaine, le tournoi se déroulera sous l'arbitrage d'une princesse Dézécolle qui n'est autre que Laurence Beaugendre, professeur d'éducation physique à l'Évangile.

Main posée en contact avec le sable, chaque concurrent frappera la bille du pouce, de l'index ou du majeur (interdit de la pousser). La bille ne doit pas décoller ni, bien sûr, sortir du circuit. Elle doit slalomer entre des piquets, monter, descendre... La première à passer le panneau arrivée aura gagné. C'est tout simple et très difficile.

Le tournoi est co-organisé avec le comité départemental sportif Léo Lagrange. Il a le soutien de la Caisse des écoles qui paye le sable (500 euros) et de l'Office national des sports qui fournit les médailles données à tous les participants et les coupes revenant aux gagnants. Daniel Vaillant, maire du 18^e, et Éric Ferrand, adjoint au maire de Paris chargé des écoles, remettront médailles et coupes, mercredi 20 avril à 16 h.

Marie-Pierre Larrivé

Inscriptions ouvertes pour les Six Heures du Petit Ney

Comme chaque année, la course des Six Heures organisée par le Petit Ney et Championnet-sports aura lieu le jeudi de l'Ascension : cette année, le 5 mai au stade Bertrand-Dauvin. On peut s'inscrire dès maintenant : s'adresser au Petit Ney (10 av. de la Porte Montmartre) ou à Championnet-sports (16 rue Georgette Agutte). On peut participer à la course soit en individuel, soit en équipe se relayant. Les inscriptions sont prises jusqu'au matin de la course (mais ce jour-là le droit d'inscription sera plus élevé de 1 €). Il y a également, autour des Six Heures (course réservée aux adultes), des courses pour les enfants et les jeunes.

□ Rens. : 01 42 62 00 00 ou : lepetitney@free.fr

18^e

CULTURE

6 avril : les associations invitées à découvrir le Grand Parquet

Florence Delahaye



C'est y est : depuis le 20 mars, le *Grand Parquet*, nom choisi pour le "parquet de bal" du 18^e installé rue du Département, devant un des bâtiments des terrains Pajol, accueille l'ensemble du public du quartier de La Chapelle et de tout le 18^e

(voir en page 21 de ce numéro l'article sur le spectacle *Oyé Luna*, et dans notre numéro de février la présentation du "parquet de bal"). Mais ce bâtiment n'est pas ouvert seulement pour des spectacles et son directeur, François Grosjean, invite les associations à lui faire des propositions. Peut-être pourra-t-il, le 18 juin, participer à la Fête de quartier de La Chapelle.

Un comité d'animation, en cours de constitution, épaulera le directeur pour la programmation des spectacles et activités.

François Grosjean et Danielle Fournier, adjointe du 18^e chargée de la culture, invitent toutes les associations du 18^e le 6 avril à 18 h à découvrir le Grand Parquet, prendre connaissance de ses modalités de fonctionnement... et à boire un pot.

□ 20 rue du Département (métro La Chapelle sur la ligne 2).

Les exclus du cinéma

Le festival de cinéma organisé par Attac se déroulera cette année, sur le thème "la fabrique de l'exclusion", du 5 au 12 avril au Cinéma des cinéastes.

Cacher la misère est, aux yeux de certains, un bon moyen de l'éradiquer. En 1844, Louis-Napoléon Bonaparte avait publié une brochure sur "l'extinction du paupérisme". Lorsqu'il devint empereur sous le nom de Napoléon III et s'employa comme ses prédécesseurs à faire croire que la pauvreté était en voie de disparition, ses détracteurs ajoutèrent ironiquement : "extinction à partir de six heures du soir". Cette réalité, le festival *Images mouvementées* d'Attac souhaite la mettre en lumière en choisissant pour sa troisième édition le thème de "la fabrique de l'exclusion".

À l'affiche, quarante-quatre films (documentaires, fictions, longs et courts-métrages). Des grands noms, Pialat ou Ken Loach, mais surtout des œuvres que l'on serait bien en peine de trouver ailleurs. Dans un souci de pédagogie et d'échange, quatorze débats suivront certaines projections, animés par des spécialistes, sociologues, magistrats, urbanistes, historiens et par les réalisateurs.

La programmation vise à démonter les mécanismes produisant les laissés-pour-compte. À l'échelle des pays occidentaux, les évolutions dans le droit du travail, les services publics ou le fonctionnement de la justice, seront au cœur de la problématique. Avec entre autres, pour illustrer les problèmes du secteur de la santé, *Hôpital au bord*

de la crise de nerfs, un film qui décrit comment la fermeture d'une cinquantaine de lits à Gonesse aboutit à la désorganisation totale de l'hôpital.

Sur le plan international, *FMI/Jamaïque, mourir à crédit*, de William Karel, abordera la mainmise des pouvoirs financiers et ses conséquences concrètes dans la vie quotidienne. Ce documentaire sera suivi d'un débat : "De la tyrannie financière à l'exclusion sociale".

Un autre objectif du festival est de changer le regard que l'on porte sur les exclus. Comme ce sans domicile fixe, mort d'une overdose en 1991 dans l'indifférence et l'anonymat. Dans *Thierry, portrait d'un absent*, François Christophe raconte l'histoire d'un enfant intelligent devenu un adolescent rebelle, marqué par des conditions sociales et familiales difficiles.

Mais le festival se veut également un vrai moment de culture. Ainsi, des animations émailleront toute cette semaine : des lectures avant les séances, des rencontres avec les réalisateurs dans des cafés du quartier ainsi que des expositions montées par les Ateliers d'artistes de Belleville.

Michaël Hugues

□ Du mardi 5 avril au mardi 12 avril.
Cinéma des cinéastes, 7 avenue de Clichy.
Programme complet disponible sur internet : www.local.attac.org/images-mouvementees

Un film : un village à l'heure des Papous

Le (beau) film que vous pourrez voir vendredi 8 avril, à 20 h 30 à la Maison des associations, s'intitule *Koustro Mawa* et pourrait être sous-titré : *Comment un village du Lot se met à l'heure des Papous*. Christian Girier, le réalisateur, a filmé l'histoire de villageois du Quercy avec qui le guitariste et compositeur Michel Dintrich a créé une chorale. Le film montre

comment, partie de rien en matière d'expérience musicale et de moyens matériels, la chorale a créé une cantate écrite par Dintrich, inspirée par la musique des Papous de Nouvelle-Guinée chez qui le compositeur a séjourné à plusieurs reprises.

Par delà les distances, par delà la diversité des cultures, une parenté surprenante se dégage entre musique européenne

contemporaine et musique traditionnelle des Papous. Proximité culturelle renforcée par la ressemblance entre les paysages, filmés avec un lyrisme qui emporte l'adhésion.

Cette projection (56 minutes) est organisée à l'initiative de l'association *Atel'Art*.

□ Maison des associations, 15 passage Ramey.
Tél : 01 42 23 20 20.

18^e

CULTURE

Cirque Diana Moreno-Bormann : un cirque familial à la porte du 18e

Éléphants, tigres, zèbres, jongleurs, acrobates... et un petit clown de 5 ans : tous en piste pour le cirque traditionnel, à la Porte d'Aubervilliers

Voilà plus de deux ans que le cirque Diana Moreno-Bormann se produit sous un chapiteau étoilé situé Porte d'Aubervilliers. Grande famille du monde du cirque, les Moreno-Bormann mettent en piste leur sixième génération tout en restant fidèles à la tradition, devise et culture de la maison.

Si on aime le cirque pour sa collection d'animaux, ses acrobaties périlleuses et ses saynètes comiques, le tout sur fond de paillettes, couleurs féeriques et flonflon, on est à la bonne adresse. Tous les ingrédients du cirque traditionnel sont réunis. A commencer par la piste de sciure et le décor du chapiteau, rouge bordeaux avec des moulures dorées, baroque à souhait.

Le cirque fait son cinéma

Le show commence – fort – par le domptage des tigres du Bengale sous les yeux scotchés des enfants dans la salle. On a le droit, même si c'est timidement, au "grioooouh !" et au saut à travers les flammes. C'est au tour des éléphants-footballeurs-d'Afrique puis du yack du Tibet, des chameaux, des zèbres, des lamas... Autruche, cheval, mini poney et mini chèvre, serpents, caniches, pigeons... les animaux n'en finissent plus de faire leurs numéros. On se demande même s'il n'y a pas un zoo caché derrière le chapiteau.

Entre les feulements et les barrissements, une acrobate danse dans les airs et une jongleuse, très

glamour, marche sur la Terre. Puis des tours de magie burlesques et des gags s'enchaînent avec la complicité des clowns, notamment du clown Hugo, un personnage assez poétique, un brin Charlie Chaplin dans sa gestuelle, qui entre en piste sur un air de charleston. Lorsqu'il joue l'équilibriste il prend des allures de dandy excentrique à la Jim Carrey dans *The Mask*. La musique du film rythme d'ailleurs sa prouesse.

Tout le spectacle utilise l'univers du cinéma. De la bande originale de la *Guerre des étoiles* au célèbre pré-générique de la Metro Goldwin Mayer avec son lion rugissant, les clins d'œil à Hollywood sont

Florence Delahaye



nombreux. On entend aussi des musiques traditionnelles du cirque comme la fameuse *Marche des gladiateurs* du compositeur italien Nino Rotta.

Une affaire de famille

Des jeux de lumière et de fumée subliment la représentation. Pendant 1 h 30, on en prend littéralement-plein les yeux. Un spectacle explosif, plein de fantaisie et de légèreté. L'ambiance est conviviale. Dans la salle, petits et grands s'en donnent à cœur joie. Tout comme sur la piste. Du petit-fils à la grand-mère, toutes les générations participent à la fête. En somptueux costumes queue de pie rouge et or ajustés, chacun son art. Celui de Richard, le plus jeune de la famille (environ 5 ans), est de faire rire. Cabrioles, nez rouge, sifflet et chapeau haut-de-forme, il a déjà

l'étoffe d'un grand clown, à l'image de son arrière-grand-père Jean Moreno.

Ces "enfants de la balle" vivent aux rythmes du Cirque. C'est même «leur religion», confie Nadia Moreno, le chapiteau faisant office de cathédrale. Cette foi, on la ressent lorsqu'ils sont en piste. Elle nous transporte dans cet univers de magie et de rêve qui évoque tant de souvenirs. Barbe à papa et friandises, l'entracte, aussi, a le goût de l'enfance.

Hélène Claudel

112 rue de la Haie Coq, Paris 19e.

Tél. : 01 64 05 36 25

mail : contact@cirque-diana-moreno.com

Le chapiteau de Larue & Compagnie reprend ses quartiers d'été près de la Porte Montmartre



Installation du chapiteau rue René Binet l'an dernier.

Et c'est reparti pour une saison ! Le 1er avril, et rien à voir avec un poisson, l'association Larue & Compagnie plante dans le quartier de la Porte Montmartre son fameux chapiteau d'Adrienne. Comme à chaque printemps depuis 2002, c'est au 62 rue René Binet que la toile se dresse pour six mois de spectacles et d'activités culturelles autour des arts du cirque. Un événement qui s'inscrit dans le projet *Viens dans mon quartier y a un chapiteau*, projet d'insertion sociale mis

en place par Larue & Compagnie qui propose son art, le cirque, au service de la lutte contre l'exclusion.

Jusqu'en octobre, tous les mercredis après-midi (et, pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi), de 13 h à 17 h, le chapiteau accueille gratuitement les enfants du quartier pour des "ateliers découverte" du cirque. Il se déplacera aussi dans les écoles où des actions pédagogiques sur les arts du cirque sont prévues.

Les adultes pourront suivre, quant à eux, des stages d'initiation.

En collaboration avec le cirque Larue-foraine, le chapiteau s'ouvre aussi aux créations de cirque contemporain. Vous pourrez assister, les 1, 2 et 3 avril, à une "conférence-spectacle" pleine d'humour

sur *Les dessous de mon métier*, animée par la compagnie *Pré-o-c-coupé* du clown jongleur Nikolaus. Elle jouera également son spectacle de cabaret clownesque, *Les Kunz*, du 9 au 24 avril.

Du 12 au 22 mai, Adrienne Larue, présidente de Larue & Compagnie et pionnière du cirque contemporain, ainsi que le créateur multimédia Pierre Giner, présenteront le *Cirque de Robert*, spectacle d'acrobatie et de magie avec projection d'images qui revisite l'univers du poète Robert

Filliou. Puis, du 3 au 19 juin, ce sera au tour de la compagnie *Les trois clés*, avec *Silence*, voyage d'acrobaties aériennes et de marionnettes autour de l'œuvre de Federico Garcia Lorca. De jeunes artistes également feront leur numéro dans *Génie-cirk en construction*.

Pour tous ces spectacles, les enfants participant aux ateliers découverte et leurs parents sont invités sur présentation d'une carte qui leur sera délivrée à leur inscription. Les habitants du quartier bénéficient d'un tarif réduit de 8 € sur présentation de leur carte "voisin, voisine" (inscription au chapiteau ou à l'antenne CAF de la rue Belliard).

La "toile" sera aussi un espace de rencontre privilégié pour les associations du quartier. Y seront organisés entre autres la Fête du jeu le 28 mai, le spectacle de marionnettes de *Ludibud* le 20 juin, le festival *Émergence capoeira* du 6 au 20 juillet, le festival *Balade en Tur Binet* du 11 au 17 juillet, le parcours pédestre *Raid dingue de Paris* le 22 juillet, et plein d'autres surprises.

À l'automne, le chapiteau repartira, car ce terrain, durant la saison d'hiver, est occupé par la Prévention routière. Jusqu'au printemps 2006...

H. C.

Renseignements : www.larueforaine.fr

Il y a cent ans, la séparation de l'Église et de l'État (2)

Cléricaux et anticléricaux : les passions

Dans le premier article de cette série (voir notre dernier numéro), nous avons présenté celui qui fut le principal auteur de la loi de séparation des Églises et de l'État, Aristide Briand, et retracé le cadre politique dans lequel se déroulait ce débat.

Nous évoquons ce mois-ci le contexte passionnel des luttes entre cléricaux et anti-cléricaux à cette époque, particulièrement dans notre 18^e arrondissement.

En mai 1902, quand Aristide Briand est élu député, siégeant dans les rangs des socialistes, il ne quitte pas son deux-pièces de la rue d'Orsel. Mais il va devoir modifier sa manière de vivre. À la Chambre des députés, sa façon bohème de s'habiller ne serait pas admise, il lui faut porter le costume sombre croisé avec nœud papillon. Et puis il va fréquenter des gens de la haute, forcément.

Il va commencer à changer.

Des dispositions discriminatoires

Ces élections de 1902 se sont faites pour ou contre la loi sur les associations que Waldeck-Rousseau avait fait voter un an auparavant. Ce qui était en cause, ce n'était pas le fondement de cette loi, à savoir la liberté donnée aux citoyens de s'associer sans avoir à demander une autorisation, — mais sa partie discriminatoire : cette liberté était reconnue à tous, sauf aux congrégations religieuses. Pour celles-ci, l'autorisation restait obligatoire, et le gouvernement pouvait la refuser.

À l'époque et depuis 1802, le système du *Concordat* régissait en France les relations entre l'Église catholique et l'État : le catholicisme était la religion officielle, financé sur fonds publics et jouissant de certains privilèges. L'État était tenu de la protéger, payait la construction et l'entretien des églises, salariait le clergé séculier. (Il ne faut pas croire que cela assurait à l'Église une position financière formidable : si le traitement des évêques était aligné sur celui des hauts fonctionnaires, le salaire d'un curé de paroisse à Paris était inférieur à celui d'un fonctionnaire municipal de rang moyen.)

En contrepartie, le gouvernement et les préfets exerçaient un droit de contrôle sur la nomination et l'activité du clergé. Sauf, justement, pour ce qui concerne les congrégations : celles-ci pour la plupart dépendaient directement de Rome et non des évêques, et elles avaient leurs ressources propres, notamment des donations de fidèles. C'est à cela

La question des congrégations était au cœur des élections de 1902.

Combes terrassant le Diable

Caricature de propagande de la "Libre pensée" : Emile Combes en archange Saint-Michel. Le "Diable" est ici un jésuite, laissant échapper de ses mains un livre avec le titre *Mensonges*, un crucifix-poi-gnard et des pièces d'or.



• À gauche, dessin du début des années 1880 montrant Jules Ferry à la tribune de la Chambre des députés. Il illustre le climat des polémiques du moment. Un certain nombre d'ecclésiastiques étaient alors députés.

• Ci-dessus, photo d'Aristide Briand à la tribune en 1905.

que Waldeck-Rousseau a voulu s'attaquer, considérant qu'il y avait le risque d'un contre-pouvoir échappant au contrôle de l'État.

Mais il affirmait sa volonté d'appliquer sa loi avec modération. Il expliquait : « La loi de 1901 envisage les congrégations au point de vue des services qu'elles peuvent rendre, elle exclut l'intrigue mais n'exclut pas la charité. »

Il écrivit au pape Léon XIII que, dans l'application de la loi, le gouvernement s'inspirera « de la plus large tolérance et du libéralisme le plus bienveillant ».

Léon XIII, qui est lui-même un pape d'ouverture, répond en incitant les congrégations à demander l'autorisation.

Cependant cela ne désarme pas la droite conservatrice française, dont l'électorat se confond avec la masse des fidèles de l'Église, et qui mène campagne sur le thème de la "défense catholique". La gauche, elle, parle de "défense républicaine".

Une victoire du bloc de gauche

Au premier tour des élections, les deux camps sont presque à égalité, moins de 200 000 voix séparent le bloc de gauche du bloc de droite. Mais le scrutin majoritaire assure au deuxième tour une victoire écrasante à la gauche en nombre de sièges : 99 "Union républicaine" (groupe dont faisait partie Waldeck-Rousseau), 219 radicaux, 48 socialistes (chiffre que ceux-ci n'avaient encore jamais atteint), soit 366 élus de gauche contre 230 de droite.

Waldeck-Rousseau, malade, démissionne de sa fonction de chef du gouvernement. Il mourra deux ans plus tard d'un cancer du pancréas. Emile Combes, radical, lui succède. Avec lui, plus question de "libéralisme bienveillant". C'est un anti-clérical virulent.

C'est sous son gouvernement que sera préparée pour la première fois une loi de *séparation de l'Église et de l'État*. Ce projet de loi ne sera pas soumis au vote, car Combes sera renversé en janvier 1905 dans des conditions très particulières que nous raconterons le mois prochain. Le ministère Rouvier, qui lui succédera, mettra en chantier un autre projet de loi de séparation, préparé théoriquement par le ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Bienvenu-Martin, mais dont le véritable auteur sera Aristide Briand, devenu entre temps rapporteur de la commission parlementaire compétente.

Durant la Commune de Paris

Pour comprendre le climat de passion qui entoure ces événements, il faut revenir en arrière. Ce qu'on a appelé la "chrétienté", entendant par là une société dont le christianisme représentait le socle de valeurs communes, morales et civiques, intégré dans l'esprit de tous, n'existe plus depuis des siècles — si toutefois cela a jamais existé.

Au XVIII^e siècle, l'Église catholique n'était considérée par la majorité des Français (y compris parmi ses fidèles) que comme un des rouages d'un système de pouvoir autocratique. C'est ce qui explique que la Révolution de 1789 s'en soit prise à l'Église. Et en soutenant au long du XIX^e siècle le retour des pouvoirs autocratiques, rois et empereurs, en identifiant sa cause avec celle des possédants, l'Église s'est attiré une véritable haine dans des fractions importantes de la société, en même temps que se développait une philosophie fondée sur le culte de la Raison et de la Science.

En 1871, la Commune de Paris a été violemment anti-cléricale et anti-religieuse. Dans notre 18^e arrondissement par exemple, le 10 avril 1871, une affiche est apposée sur la porte de l'église

St-Pierre-de-Montmartre : « Attendu que les prêtres sont des bandits et que les repaires où ils ont assassiné moralement les masses sont les églises, le délégué civil des Carrières ordonne que l'église soit fermée et décrète l'arrestation des prêtres et des ignorantins. »

C'est signé de Le Moussu, « délégué au commissariat de police ».

Le curé de Saint-Pierre, Bertaux, est emprisonné avec ses trois vicaires. L'église servira successivement d'atelier de confection militaire, de magasin de munitions et d'école de filles.

Le Moussu est un ancien dessinateur de presse, de médiocre talent, Montmartrois, qui sous l'Empire a travaillé pour des journaux républicains et s'est fait des amis dans les milieux blanquistes. Dès le début de la Commune, les blanquistes ont fait attribuer à deux des leurs, Raoul Rigault et son adjoint Théophile Ferré (élu du 18e), la direction de la police à Paris. Ils ont nommé Le Moussu au commissariat de police dans le 18e. Le Moussu dirigera plusieurs opérations de pillage et de vandalisme dans des églises.

Le 9 avril, une troupe de gardes nationaux montmartrois en armes, très excités, a envahi l'église St-Vincent-de-Paul, rue La Fayette, a entassé dans des charrettes des tableaux, meubles et objets précieux, a transporté tout cela jusqu'à l'église Notre-Dame-de-Clignancourt. Là, ils se sont livrés à une parodie de messe et à des beuveries dans les calices de l'autel.

À la Goutte d'Or, l'église St-Bernard a été transformée en siège du *Club de la Révolution*. Des assemblées s'y tiennent tous les jours, à la lumière des cierges et des lampes à pétrole. On y voit souvent, entre autres, Louise Michel qui y prononce des discours enflammés. Le 13 mai, on y vote une résolution réclamant l'interdiction de tous les cultes, l'arrestation immédiate des prêtres et la vente de leurs biens « au profit des défenseurs du droit ». Les prêtres de St-Bernard ne sont pas arrêtés, car ils se cachent.

Le 16 mai, le Club de la Révolution de Bernard (on nomme désormais ainsi l'église) vote le texte suivant : « Attendu que des abus sont signalés dans les hôpitaux, où les sœurs dites de

la Charité insultent les défenseurs de la Commune par leurs actes et leurs paroles, le Club réclame le renvoi de tous individus congréganistes des hôpitaux. »

Les élus de la Commune ne sont pas tous d'accord avec les excès. Des hommes comme Vermorel, journaliste, élu du 18e, anti-clérical mais attaché aux principes de liberté, ou Theisz, ouvrier bronzière, un des leaders de l'Internationale ouvrière, élu du 18e lui aussi, s'élèvent contre les arrestations arbitraires de prêtres et demandent que personne ne puisse être détenu sans jugement. Mais Rigault et Ferré réussissent à chaque fois, en agitant la menace de démission, à emporter la majorité dans l'assemblée de la Commune.

Polémiques autour du Sacré-Cœur

Après l'écrasement de la Commune dans le sang, l'arrestation ou l'exil de tous ses dirigeants, la droite réactionnaire et royaliste est au pouvoir. C'est à ce moment que commence la construction du Sacré-Cœur.

Le Sacré-Cœur, contrairement à ce qu'on lit souvent, n'a pas été construit en réaction à la Commune : le « vœu national » qui marque le lancement du projet date de décembre 1870, quatre mois avant le déclenchement de l'insurrection (qui s'est produite le 18 mars 1871 à Montmartre).

Mais la signification politique du projet n'en est pas moins claire : il s'agit d'expier les « péchés » de la France et ceux-ci sont explicités dans les textes fondateurs. La France, y lit-on, s'est éloignée de l'Église, elle n'a pas aidé le pape pour la défense de son pouvoir sur les États pontificaux, elle tolère les « horribles blasphèmes » qu'on entend partout, elle a autorisé l'érection d'une statue de Voltaire à Paris, etc. Il s'agit en fait de condamner le régime républicain et de réaffirmer symboliquement la volonté d'un pouvoir de l'Église sur la société.

L'Assemblée nationale vote en 1873 une loi autorisant la réquisition des terrains sur lesquels sera construite la basilique, déclarant le projet « d'utilité publique » et garantissant son financement. Le député de Montmartre, Barodet, républicain radical et franc-maçon, a voté contre, ainsi que le député des Grandes-Carrières, Clemenceau.

Le Sacré-Cœur sera durant des dizaines d'années au centre de polémiques entre cléricaux et anti-cléricaux, qui laisseront des traces encore perceptibles de nos jours. Ce ne sont pas seulement les hommes politiques qui s'affrontent, mais des pans entiers de l'opinion. Même les auteurs de romans de cape et d'épée s'en mêlent : Michel Zévaco, auteur de la série des *Pardaillan*, du *Pont des soupirs*, etc., mène campagne contre le Sacré-Cœur dans son journal *L'Anticlérical*, tandis que Paul Féval (*Le Bossu*, *Les Habits noirs*, etc.), qui à la fin de sa vie s'est installé à Montmartre et est devenu très pieux, est un des principaux défenseurs de la basilique.

Les décrets de Jules Ferry

Les élections de 1876 marquent la victoire définitive du camp républicain sur les royalistes. L'Église mettra du temps à s'en consoler, il faudra attendre la mort du pape Pie IX et l'appel lancé par Léon XIII en 1886 en faveur du ralliement des catholiques à la République.

En 1879, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, qui deviendra président du conseil des ministres en septembre 1880, engage un nouveau combat qu'il illustre par une formule restée fameuse : il veut « arracher aux jésuites l'âme de la jeunesse française ».

Jules Ferry est un républicain convaincu, ce n'est pas pour autant un homme de gauche.



Jésus chassé des écoles, image de propagande catholique.

Durant la Commune, il a soutenu sans réserves la politique de refus du dialogue menée par Thiers, et pendant la Semaine sanglante il est entré dans Paris sur les pas des troupes versaillaises dont il a approuvé l'action. C'est le défenseur d'un libéralisme économique sans freins, et l'artisan de conquêtes coloniales conduites par la violence.

Il obtiendra cependant le soutien de la gauche, des « républicains radicaux », parce qu'il a à leurs yeux une qualité : son anticléricalisme.

Il va bâtir en trois ans une réforme fondamentale du système scolaire, qu'il veut obligatoire, gratuit et laïque. Il ne se contente pas de cela : il fait voter un texte décrétant que « nul n'est admis à diriger un établissement public ou privé ni à y donner l'enseignement s'il appartient à une congrégation non autorisée ».

Il le complète par deux décrets de mars 1880. Le premier dit : « La Compagnie de Jésus [les jésuites] doit se dissoudre dans un délai de trois mois. » Le second : « Les autres congrégations non autorisées ont trois mois pour se mettre en règle en sollicitant l'autorisation légale. »

Les jésuites sont expulsés par la force de leur maison de la rue de Sèvres. Le cardinal Guibert, archevêque de Paris et bâtisseur du Sacré-Cœur (une rue du 18e porte son nom), s'indigne.

Le préfet de police Andrieux, bien que lui-même de gauche, a mené l'opération à contre-cœur. Il racontera : « Les agents se heurtèrent à une résistance passive : il fallait pousser à la rue, un à un, des prêtres sans défense. Leur attitude de prière, leurs physionomies méditatives et résignées, la bénédiction donnée en sortant aux fidèles agenouillés, contrastaient péniblement avec l'emploi de la force publique. »

Dans d'autres villes aussi, il faut faire expulser les jésuites de force par la police et il y a parfois de véritables batailles rangées avec ceux qui les soutiennent.

À Paris, un matin de novembre 1880, la police se présente, sans avoir prévenu, à 5 h du matin, dans onze couvents d'autres congrégations et procède à l'expulsion.

Cependant, le décret était imprécis : il ne prévoyait pas de sanction contre les congrégations n'ayant pas respecté le délai de demande d'autorisation. D'autre part il n'existait pas de recensement précis des congrégations existantes. Cela va permettre à nombre d'entre elles de se maintenir... jusqu'au prochain round.

Noël Monier

Prochain article : Affrontements autour des églises du 18e. Le vote de la loi de séparation. La bataille des "inventaires".



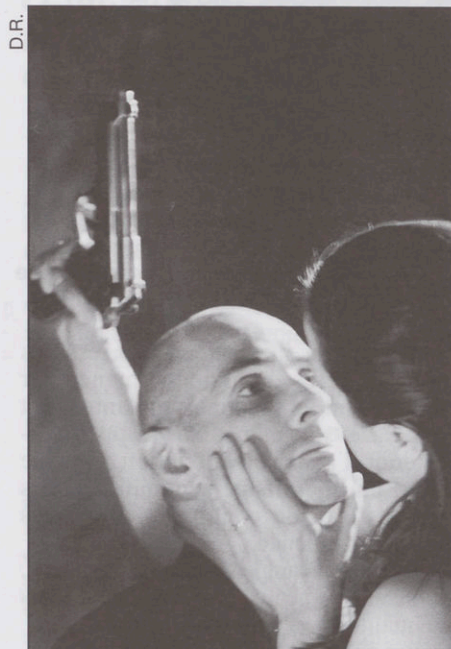
La construction du Sacré-Cœur a été entourée d'intenses controverses. Ici, affiche de 1896, dessinée par Ogé, pour le journal *La Lanterne*.

Au Sudden Théâtre

La jeune fille et la mort

La victime et le bourreau

● Une pièce d'Ariel Dorfman. Jusqu'au 17 avril. Mise en scène de Gérard Malabat, avec Mireille Coffrant, Pascal Germain et Vincent Violette.



Quelque part en Amérique latine. Une maison isolée en bordure de l'océan. Paulina fume, fébrile. Ex-militante, emprisonnée et torturée durant l'ancien régime, elle survit dans le souvenir des horreurs subies.

En cette nuit d'orage, elle attend son mari, Gerardo, un brillant avocat. Tombé en panne de voiture, il est raccompagné par le docteur Miranda, et voici que Paulina croit reconnaître en ce visiteur son ancien tortionnaire, qui lui a infligé les sévices les plus cruels. Décidée à le confondre et à se venger, elle convainc son mari de jouer l'avo-

cat de la défense. Mais très vite, le procès bascule...

Chaque personnage défend sa peau. Paulina, malmenée parce qu'elle réclame le droit à la vérité, une vérité qui lui permettra peut-être d'exorciser ses démons. Paulina face à un mari qui lui assène : « Mais qu'as-tu fait de ta vie ? Tu vis dans une cave », face au médecin qui la traite de « cinglée ».

Justice pour tous

Pourtant certains « détails » ne trompent pas : le quatuor de Schubert, *La jeune fille et la mort*, que le docteur Miranda écoute dans la solitude de son auto. Comme naguère, il y a quinze ans, son bourreau s'en délectait pour agrémenter ses séances de torture. Paulina qui se demande pourquoi ce sont toujours les victimes qui doi-

vent faire des concessions. Est-il possible de balayer d'un revers de main ce passé pour préserver une quiétude apparente ? Pour son mari, Gerardo l'avocat, le respect du processus de démocratie prime. Il s'oppose à la loi du talion et revendique le droit à une procédure légale pour les anciens tortionnaires. Dans un simulacre d'aveu, le docteur Miranda explique comment progressivement il a pris du plaisir à violer et à tester la résistance à la douleur de toutes ces femmes. 94 femmes. Il confesse sa fierté qu'aucune ne soit jamais morte entre ses mains.

La pièce parle aussi de la difficulté des victimes à verbaliser leurs souffrances, de celle des proches à les entendre. Le public retient son souffle. L'auteur a su traiter son propos avec maestria. Il convie le spectateur à un suspens impitoyable où chaque phrase pourrait bien précipiter l'effondrement de l'un d'entre eux.

Un thriller implacable

La mise en scène et le jeu des comédiens restituent l'œuvre d'Ariel Dorfman avec justesse et sobriété. Le metteur en scène, Gérard Malabat, a fait ses premiers pas au théâtre de l'Odéon, sous la direction de Giorgio Strehler et Jorge Lavelli. Il choisit ses textes pour leur beauté littéraire et leur thématique qui incite le spectateur à une réflexion sur lui-même et sur la société qui l'entoure.

L'auteur, d'origine chilienne, fut partisan de Salvador Allende. Le coup d'État de 1973 l'a contraint à l'exil. Aujourd'hui il vit entre les États-Unis et le Chili où il poursuit activement sa lutte en faveur des droits de l'homme.

La jeune fille et la mort a obtenu le prix de la meilleure pièce à Londres en 1991. Elle a été adaptée au cinéma par Roman Polanski, avec Sigourney Weaver et Ben Kingsley.

Patricia Cherqui

□ 14 bis, rue Sainte-Isaure.
Location : 01.42.62.35.00.
Du mardi au samedi à 21 h,
le dimanche à 16 h 30.

Au Théâtre Ouvert

Cris

de Laurent Gaudé,
mise en scène de Stanislas Nordey
Jusqu'au 23 avril

Douze jeunes hommes embourbés dans les tranchées de la grande guerre : dans un décor minimaliste, les personnages sont figés dans leur mouvement comme des pantins, flottant devant l'imminence de la mort. Sous la crudité des projecteurs, ils racontent leur guerre. Aucune action (dans ce roman adapté au théâtre), hormis dans le récit lamentable des événements - mais le discours des âmes damnées.

Il n'est plus ni passé, ni avenir, rien d'autre que l'instant tragique. Il n'y a pas de complaisance pathétique dans le témoignage, pas non plus d'échange véritable entre ces hommes. Chacun est enfermé dans son soliloque, l'adresse à l'autre est différée, filtrée par le discours intérieur. Aucune communication n'est plus réellement possible.

Ils n'ont plus rien à voir avec l'humanité, chacun s'identifie au rat, à la fourmi, au guépard, de même que l'homme-cochon qui erre en hurlant, perdu le long des lignes ennemies. Ce ne sont plus que des voix, des cris sourds lancés vers le ciel vide à l'heure de la dislocation de la chair. Ces cris nous rappellent, mieux que les faits historiques, la vérité de la tragédie du « peuple de la boue ».

Cris était le premier roman de Laurent Gaudé, qui a obtenu en 2004 le Prix Goncourt pour *Le soleil des Scorta*. C. Ch.

□ 4 bis Cité Véron. 01 42 52 67 76.

À la Halle Saint-Pierre

Mots à lier

Inspiré par Jean-Pierre Brisset

Jean-Pierre Brisset (1837-1919) est un de ces « fous littéraires » auxquels de nombreux écrivains se sont intéressés, de Raymond Queneau et André Breton (dans son *Anthologie de l'humour noir*) à Michel Foucault. Après de longues années d'étude et d'observation des grenouilles, Jean-Pierre Brisset publia plusieurs livres défendant la thèse de l'origine batracienne de l'homme. En 1913, Jules Romains, découvrant cette œuvre originale, a l'idée d'organiser un canular : Jean-Pierre Brisset est élu « Prince des Penseurs ». Le spectacle *Mots-à-lier* met en scène la conférence tenue par Jean-Pierre Brisset le jour de son intronisation.

□ 2 rue Ronsard. Les jeudi 7, 14, 21, 28 avril à 19 h. Les samedi 2, 9, 16, avril à 16 h. Les dimanche 3, 10, 17 avril à 16 h.

À l'Atalante

Voyage en Encyclopédie

Jusqu'au 8 avril

Je n'aime pas faire de la peine aux gens de qualité. Et les comédiens qui ont monté *Voyage en Encyclopédie* sont certainement des gens de qualité. Mais les habitués de *L'Atalante* le sont aussi et, à eux non plus, je ne voudrais pas faire de la peine en les incitant à voir un spectacle les laissant un peu sur leur faim.

L'idée est originale. Raconter l'aventure que fut l'édition de l'*Encyclopédie*, le grand dictionnaire mis en train par Diderot et dirigé par lui jusqu'à la fin (1751-1780). Mais faire vibrer une salle en lisant des articles de dictionnaire ou en projetant des illustrations tient de la gageure. Ajouter aux trois comédiens (dont une jolie comédienne) un violoniste et deux chanteurs pour tirer vers la comédie-ballet ne réussit pas à faire décoller l'ensemble.

Il existe dans les bibliothèques de beaux textes de théâtre qui offrent au metteur en

À l'Étoile du nord Deux spectacles utilisant le langage des sourds en même temps que la langue française

● *Le dormeur du dehors* (du 18 au 30 avril) et *Le défaut des paroles rapportées* (pièce pour jeune public, du 14 au 28 avril), de Jacques Dor.

Ce sont deux spectacles comme on n'a pas souvent l'occasion d'en voir : non seulement ils sont tous deux réalisés en langue des signes - et en langue française aussi, bien sûr -, mais ils sont une rencontre avec la culture des sourds. La compagnie *Un soir ailleurs*, née de la volonté d'une expression sur l'exclusion sociale, a été assez tôt conduite à une imprégnation dans le monde des sourds et muets : formation à leur langage, expression corporelle... Elle a accueilli Laurent Valo, un comédien sourd, les parents de la comédienne Isabelle Florido sont sourds, la mère du comédien Emmanuel Suarez dirige une école pour sourds et malentendants.

Au delà de la langue des signes, elle nous fait réfléchir et rêver sur la richesse des différentes langues.

Le dormeur du dehors, métaphore pour désigner le SDF, présente des gens qui, hors du monde, n'ont plus d'actions à accomplir, plus de repères temporels. La pièce met en jeu leurs mots, les signes, les sons, les corps, pour exprimer l'exclusion.

Le défaut des paroles rapportées, pièce pour jeune public, est un conte philosophique dans lequel trois

archétypes, la Nature (par des mots), le Poète (avec des signes), l'Enfant (avec la danse), tentent d'expliquer la création du monde.

R. P.

□ 16 rue Georgette Agutte.
01 42 26 47 47.

Le Dormeur : lun. 19 h, mar. 20 h 30, vend. 29 avril 20 h 30, samedi 30 à 19 h.

Le Défaut : ven. 20 h 30, sam. 19 h, les 27 et 28 avril 14 h 30 + séances scolaires.

Une table ronde, des invitations gratuites

● *L'Étoile du nord nous invite à une table ronde, samedi 16 avril de 16 h à 18 h, sur le thème « Sourds et entendants, le partage des cultures ».* Des personnes sourdes et entendants feront part de leur expérience. Rencontre traduite en langage des signes, accessible aux deux publics. Entrée libre, réservation indispen-

sable au 01 42 26 47 47.

● *Places gratuites offertes, dans le cadre des invitations « voisin-voisine », aux habitants adultes du 18e, du 17e et de Saint-Ouen, sur réservation (et présentation d'un justificatif de domicile), le 15 avril pour Le défaut des paroles rapportées et le 10 pour Le dormeur du dehors.*

Lavoir moderne parisien
Bastien Lallemant

• Jusqu'au 9 avril.

re de fesses qu'il s'agit ?) et il paraît si détaché quand il chante cela, on reste toujours un peu en-dessous de l'émotion. Mais à la longue sa voix douce, sans éclats, vous pénètre et il vous séduit sans que vous vous en rendiez compte.

N.M.

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.
Du mardi au sam. 21 h.

■ **Également au LMP** : • Du 12 au 23 avril, **Sartre on jazz**. Gérard Thirioux, le metteur en scène, avec quatre comédiens et trois musiciens, a collationné les textes (pas très nombreux et dispersés) que Sartre a écrits sur le jazz et a monté à partir de là un spectacle genre cabaret. « *Le personnage principal est la musique, explique-t-il. Les autres personnages sont : un intellectuel brillant, un garçon de café, deux femmes dont une alcoolique...* » • Du 26 au 30 avril, **Métamorphoses**, « spectacle baroque et vidéo ». • Et



à l'étage (la "galerie"), du 13 au 21 avril, **Le rapport Lugano**, d'après Susan Georges (co-fondatrice d'Attac).

Tristan Jeanne-Valès



Norah Krief (aux Abbesses)

la Halle St-Pierre. Le batteur Daniel Humair, qui fête ses cinquante ans de carrière, a joué avec beaucoup de très grands noms : Don Byas, Kenny Dorham, Chet Baker, Eric Dolphy, Herbie Mann, Lee Konitz, Joe Henderson, etc., excusez du peu. Il a développé un style très personnel de la batterie reposant sur une grande rigueur rythmique même lorsqu'elle est implicite et un travail extraordinairement varié sur les timbres. On se souvient de sa longue collabora-

tion avec Martial Solal ou, plus récemment, des formations qu'il anima avec Richard Galliano l'accordéoniste, Marc Ducret le guitariste, Henri Texier...

Le guitariste Jean-Philippe Muvién, beaucoup plus jeune, a lui aussi accompagné des très grands et il a déjà une bonne expérience de l'improvisation avec Humair. Avec eux on trouve François Jeanneau, saxo, et Jean-Philippe Viret, contrebasse.

MUSIQUE CLASSIQUE

■ **À la Maison verte**, dimanche 24 avril à 16 h 30, récital de piano de **Matthieu Lamboley**.

■ **Les jeudis de la Halle Saint-Pierre**. • 7 avril 20 h : "Les demoiselles de...", avec Sophie Marin-Degor, soprano, Claire Brua, mezzo, Serge Cyferstein, piano. Œuvres de Donizetti.

• 14 avril 20 h : **Quatuor Arpeggione**. Œuvres de Ravel (quatuor en fa majeur), César Franck (quintette avec piano en fa mineur), Thierry Escaich ("Scènes de bal").

Les soirées à l'Olympic-café

Noté particulièrement : • 12 avril, **Print**, une des très bonnes jeunes formations de jazz. • 14 et 15 avril, **Lulu**, chansons. • 16 avril, **Alexandra Roos**, chanteuse style country. • Etc.

□ 20 rue Léon. 01 42 52 29 93. www.rueleon.net

Les soirées aux Trois Frères

Ce café à musique, à 15 mètres de l'Olympic, s'affirme comme un creuset des mélanges musicaux : rock + klezmer (Magine, 1er avril), ou manouche-punk-reggae-musette (les Space Jahourts, 3 avril), ou trip-hop et chanson française (Chinasky, 15 avril), etc.

Noté particulièrement : • 2 avril, **Alexandra Grimal Quartet + Peter Corser & Elise Dabrowski**, jazz moderne. (Elise Dabrowski est la contrebassiste-vocaliste aux chants incantatoires d'IXO.) • 8 avril, le groupe **Lavach**, habitué de la Goutte d'Or, qui ne cesse de progresser. • 14 avril, **Fanch + Bistanclagues**, combo d'inspiration occitane...

□ 14 rue Léon. 01 42 64 91 73. www.les3freres.net

scène et aux comédiens la possibilité d'être originaux. Mais cela ne suffit pas à de nombreuses troupes qui veulent aussi écrire le texte. On en vient parfois à souhaiter que les dramaturges écrivent, que les metteurs en scène mettent en scène et que les comédiens jouent. Molière faisait les trois, je sais. Mais c'était Molière. **PAAD**

□ 10 place Charles Dullin.
01 46 06 11 90. À 20 h 30, sauf dim.
(17 h). Relâche le 5 avril.

Au Sudden Théâtre

Le Bourgeois gentilhomme
de Molière

Jusqu'au 21 avril

En 1669, Louis XIV reçut un envoyé du Sultan, lequel manifesta une totale indifférence aux fastes de la Cour. "Railler le Turc" devint le jeu à la mode. À cette époque, les bourgeois parvenus cherchaient à tout prix à imiter la manière de vivre des grands de ce monde. Voilà les deux éléments majeurs qui permirent à Molière et Lully de créer cette comédie-ballet.

La mise en scène de Raymond Acquaviva se veut une lecture guillerette de Molière, une satire contre une forme de snobisme contemporain, raillant les manies et les vices de notre temps. Tous les artisans de ce spectacle, comédiens, danseurs, costumier, rivalisent de fantaisie et d'imagination. Un divertissement réussi. **M.C.**

□ 14 bis rue Ste-Isaure. 01 42 62 35 00.
Lun. 21 h, mar. et jeu. 15 h.

À la Cigale

Pub sur scène : 800 apprentis
en représentation

Du 12 au 21 avril

Les apprentis d'Île-de-France montent sur scène, du 12 au 21 avril, à la Cigale et y jouent "live" des petits spots publicitaires à la gloire de leur futur métier qu'ils ont eux-mêmes conçus. C'est *Pub sur scène*, troisième édition : 800 apprentis, 5.000 heures de travail préparatoire pour 138 saynètes, neuf représentations chaque soir à 20 h 30, 14 heures de spectacle gratuit, 8 000 spectateurs attendus et un prix à la meilleure troupe d'apprentis.

□ 120 bd Rochechouart.
Réservation 01 40 60 88 86.

Pour les enfants

Au Grand Parquet

Oyé Luna

Jusqu'à fin avril

C'est le premier spectacle du *Grand Parquet* installé rue du Département (voir page 16).

Deux bureaucrates, bossus à force d'être courbés sur leur machine à écrire, sont chargés d'annoncer une terrible nouvelle aux villageois. Il faut abattre tous les arbres de la Grande Forêt ! Mais les esprits protecteurs s'en mêlent et transforment la mission des deux citadins en périple initiatique. Ils vont affronter embûches et épreuves sous l'œil malicieux de Nzé, la déesse de la lune.

Inspiré d'un conte brésilien, *Oyé Luna* est un spectacle en français et portugais, dansé et chanté par une distribution internationale. Les comédiens viennent d'Angola, de Centrafrique et du Portugal. Chacun d'eux apporte son rythme et sa richesse, dans un décor de feuilles mortes et de masques africains. **P. Ch.**

□ 20 rue du Département. 01 40 05 01 50.

Au Théâtre des Abbesses

Norah Krief

chante François Morel

Du 5 au 9 avril et du 12 au 16

Norah Krief est comédienne de théâtre, pas n'importe quelle comédienne s'il vous plaît, elle a joué Brecht, Shakespeare, Tchekov, Marivaux, Racine, etc., alternant rôles comiques et rôles tragiques. Mais voilà que depuis quelques années elle s'est voulue chanteuse, pas n'importe quelle chanteuse s'il vous plaît. Elle a commencé aux Abbesses par un récital des sonnets de Shakespeare mis en musique par Frédéric Fresson, et maintenant elle présente des chansons de François Morel.

François Morel est comédien lui aussi, de théâtre, de cinéma et de télévision, vous l'avez vu entre autres sur Canal + dans les Deschiens, mais voilà que depuis quelques années il s'est mis à écrire des vers, et il a rencontré Norah Krief, et voilà.

□ 31 rue des Abbesses. Loc. 01 42 74 22 77.

■ **Également aux Abbesses** : Du 26 au 30 avril, **Madhavi Mudgal**, danseuse indienne.

JAZZ

Daniel Humair

à la Halle St-Pierre

Le 21 avril, 20 h

Ce sont des "pointures" du jazz Européen qui vont se produire à

Au ciné-club de la Goutte d'Or

Chaque dernier vendredi du mois, un film. Ce mois-ci, *Tirez sur le pianiste*, de François Truffaut. Salle Saint-Bruno, 9 rue Saint-Bruno, à 20 h. Projection gratuite, mais il faut être adhérent à l'association (10 € par an). 01 55 79 96 45 et : gouttezyvoir@yahoo.fr

LE MOIS DU 18^e Expositions

Galerie Art's Factory

Hervé Ringer, de la Goutte d'Or

• Du 3 au 21 avril.. 48 rue d'Orsel.

Voilà six ans qu'Hervé Ringer s'est installé à la Goutte d'Or et, sans le moindre doute, ce jeune peintre (32 ans) est "de la Goutte d'Or". Il y a des amis nombreux, y expose avec d'autres peintres du quartier, y participe à des activités associatives, fait partie des familiers de Cargo 21. Il y habite toujours, même s'il n'y travaille plus, ayant loué à Lagny il y a un an un vaste atelier, mieux adapté aux dimensions de certaines de ses toiles.

Du 3 au 21 avril, Art's Factory expose des œuvres récentes d'Hervé Ringer et quelques-unes plus anciennes. C'est sa quatrième exposition personnelle en ce lieu dont la directrice, Effi Mild, écrit qu'il est «le plus peintre» de l'équipe d'artistes qui sévit dans sa galerie. Peintre, il l'est en effet, et quand on lui demande quelles sont ses passions, ses hobbies, il répond : «Je travaille, je travaille, je peins.» S'il produit beaucoup, c'est qu'il travaille sans arrêt.

Il a un vrai sentiment de la valeur de son travail en même temps qu'une modestie dont on ne peut douter. Il sourit beaucoup.

Il évolue, et cette exposition en apporte la preuve. J'aimais cette façon qu'il avait de faire danser dans des espaces extraordinairement libres des ludions joyeux, des animaux, des croissants de lune. Il fabriquait aussi, en même temps, des petites sculptures, des boîtes, des

assemblages, beaucoup plus compacts. Sa spontanéité est toujours là, mais avec maintenant des matières travaillées plus en profondeur, davantage de densité. «J'ai voulu unifier mon travail, explique-t-il, que ma peinture ressemble davantage à mes sculptures.»

Fils d'un ouvrier chaudronnier, il a grandi en Lorraine et il est, comme peintre, autodidacte. Ce qui ne signifie pas ignorant. Quand on lui demande les influences qu'il a subies, il démontre une connaissance approfondie de ceux qui l'ont précédé. Basquiat bien sûr, mais il ne voudrait surtout pas qu'on le limite à cela, il y a aussi Miro, dont on trouve trace dans certaines de ses œuvres, et les peintres du groupe Cobra, et n'oublions pas tout de même Picasso, et beaucoup d'autres.

Certains peintres ont cette qualité qu'on appelle la "présence" : quand on voit leurs toiles, on est immédiatement saisi par le sentiment d'avoir affaire à quelqu'un qui vous parle, qui vous dit quelque chose de fort. Pour ma part, j'ai éprouvé ce sentiment devant les œuvres d'un certain nombre d'artistes, Dubuffet aussi bien que Nicolas Poussin – et, au risque qu'on m'accuse de lui faire endosser un vêtement trop grand, j'ai ce sentiment devant certaines toiles d'Hervé Ringer. Et je ne suis pas le seul.

Noël Monier

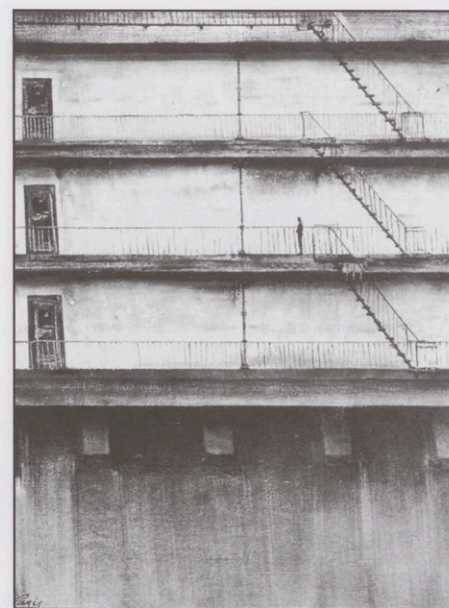
□ 01 53 28 13 50.
www.artsfactory.net



Ci-dessus : une toile récente, d'assez grandes dimensions (1,90 x 1,30 m)



Une œuvre plus ancienne d'Hervé Ringer, de petit format (A 4, 21 x 29,7)



Pere Pagès (Galerie La Rotonde)

Galerie La Rotonde

Pere Pagès

Du 2 au 30 avril et du 10 au 26 mai

Né à Barcelone, Pagès (71 ans) vit à Paris depuis 1969. Quittant rarement la gamme des ocres et des gris, il peint surtout maintenant, dans des architectures rigides et parfois labyrinthiques, un monde marqué par la solitude, l'enfermement. Villes nocturnes, docks et entrepôts, usines fantomatiques à l'horizon... la lumière elle-même semble écrasée. Mais c'est d'une grande rigueur.

□ 28 rue Eugène Carrière. 01 42 23 83 10.
Du mardi au samedi de 15 h à 19 h 30.



Mystères Songhoï, de Michel Damblant (Galerie Cargo 21.)

■ Au centre d'animation Binet, Imaginaires, l'exposition des photos rapportées de leur tour du monde par les jeunes participants du projet *Terre de jade*, continue jusqu'au 16 avril. Spectacle de contes musicaux samedi 16 avril à 19 h 30. (66 rue René Binet. Réservation pour le spectacle : 01 42 55 69 74.)

■ À la galerie de la Halle St-Pierre (hall d'entrée), du 6 au 19 avril, Caroline Secq, Montmartroise, dont on a vu les œuvres dans le cadre des portes ouvertes de *D'Anvers aux Abbesses*, présente ses "Trésors de plage", sculptures fantastiques réalisées avec des petits bouts de bois, bidules et machins choses échoués sur les plages. • Du 20 avril au 3 mai, Julien Yemadje, peintures sur tissus. (2 rue Ronsard. Tlj de 10 à 18 h.)

■ À Cargo 21, *Mystères Songhoï*, gouaches de Michel Damblant, du 15 avril au 15 mai. Voir l'article page 14. (21 rue Cavé, 01 42 23 56 56.)

■ À la librairie Temps libre, jusqu'au 8 avril, exposition de planches originales de la bande dessinée *Okko*, par Hub. (28 rue Lepic, au premier étage.)



Les bannières de Bretonneau

La petite ville de Prayssac, dans la vallée du Lot, organise depuis trois ans un concours ouvert à trente-cinq artistes sélectionnés qui doivent réaliser, sur un thème donné, chacun une bannière verticale de 240 cm de haut X 120 de large. Le concours s'appelle *L'art et la bannière* et, pendant plusieurs mois, les trente-cinq œuvres ornent les rues de la ville, pour la joie des touristes et des habitants.

Le thème imposé, pour ce troisième concours, était : la musique. L'hôpital Bretonneau accueille dans ses jardins pour deux mois, jusqu'au 31 mai, les trente-cinq bannières, qui seront ensuite vendues (1 300 € chacune).

◀ Bannière de Jean-François Favre, le gagnant.

Le vainqueur a été Jean-François Favre qui, dans une composition très colorée et triomphale, autour d'un soleil rayonnant, a silhouetté quelques instruments : des trompettes, un saxo, un clavier de piano, un orgue...

Douze toiles de Favre

En même temps, dans la rue intérieure (couverte) de l'hôpital, sont exposées douze toiles de Jean-François Favre, qui vit en Saintonge. Rivages marins, plages, forêts, cabanes délabrées, etc. – mais jamais de personnages –, thèmes classiques où s'exprime le souci de l'artiste : "rendre sensible à nos yeux la géométrie à l'œuvre dans le paysage, l'abstraction du paysage figuratif."

La nouvelle exposition de la Halle Saint-Pierre Écritures en délire

Écriture en délire ou délire de l'écriture ?

● Jusqu'au 31 juillet, 2 rue Ronsard. Tél : 01 42 58 72 89

L'exposition contient environ cent cinquante œuvres dont la plupart des auteurs (une quarantaine) ont séjourné à l'hôpital psychiatrique ou s'adonnent à des pratiques marginales, comme le spiritisme. Certains sont des psychotiques, et les conséquences de leur état de santé sur leur travail ne peuvent laisser le spectateur indifférent.

L'œuvre est sinon une thérapie, du moins une sorte d'exutoire où l'inconscient divague à vau-l'eau. Tel est le cas de Jeannot, dont le repliement sur soi et la claustrophobie se sont radicalisés à la mort de sa mère qu'il a fait inhumer dans les escaliers de sa demeure. Il lui survit cinq mois (avant de mourir lui-même d'inanition) durant lesquels il grave et obstrue le plancher de sa maison d'un plaidoyer hallucinatoire dont voici un extrait : "NOUS JEAN PAULE SOMMES INNOCENTS NOUS N'AVONS NI TUE NI DETRUIT NI PORTE TORT A AUTRUI C'EST LA RELIGION QUI A INVENTE UN PROCES AVEC DES MACHINES ELECTRONIQUES A COMMANDER LE CERVEAU"

De même que les mots, l'écriture est montrée dans tous ses états : du plus simple manuscrit où, belle et noire, elle court sur le papier ocre, aux compositions les plus complexes sur tissu, bois, métal, etc.

Dans ces dernières, soit elle jouxte l'image, rivalisant et fraternisant avec celle-ci, telles les com-

positions abstraites, bleues, de Laure Pigeon dans lesquelles on peut lire le nom de Pierre (l'apôtre avec qui elle croit avoir été mariée !) dans la continuité des formes graphiques. Telles encore les enluminures de Don Quixote, réalisées par Reinhold Metz.

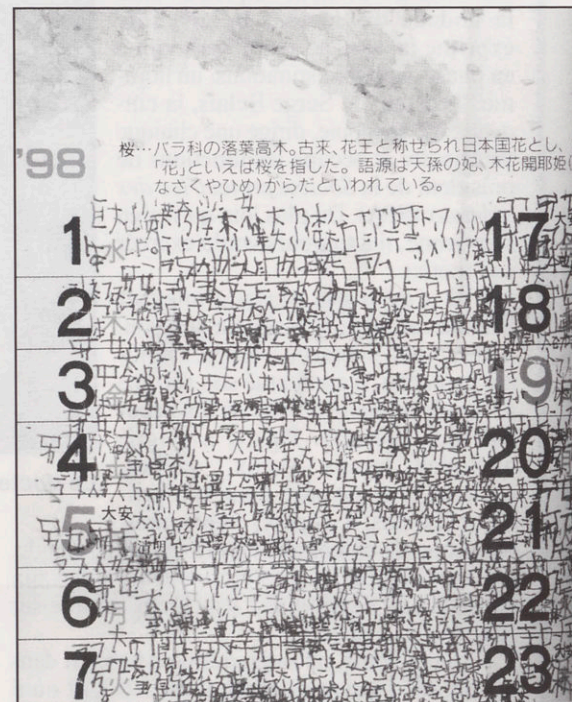
La plastique du mot

Soit l'écriture constitue le dessin lui-même, ce qui semble tout naturel dans la calligraphie japonaise des écrits de Kunizo Matsumoto ou dans les œuvres de Francis Palenc qui réinvente son propre alphabet. Le sens des mots ne s'avère plus alors aussi important que leur plastique ou leur calligraphie. Notamment, dans les compositions extrêmement raffinées de Nicholas Blinko, les mots sont presque illisibles tant ils sont minuscules, et totalement abscons. On n'a plus finalement que des nuances subtiles de gris.

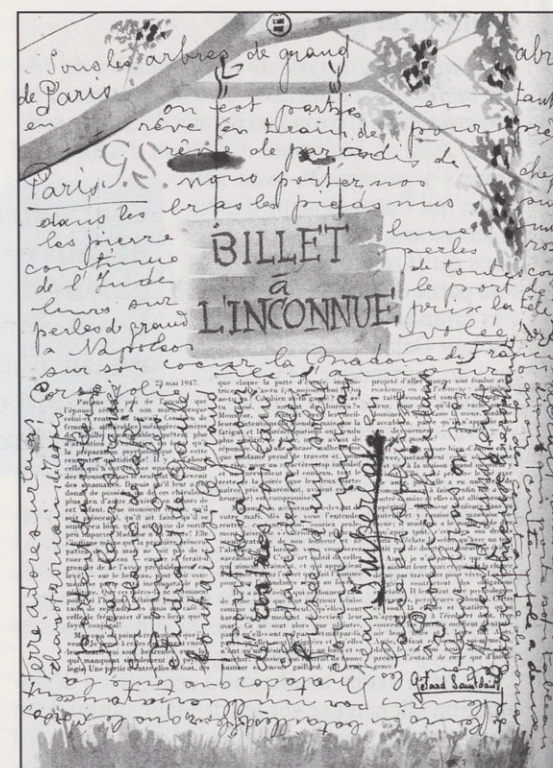
Écriture en délire n'est donc pas une simple exhibition du délire d'artistes, de surcroît aliénés, mais une invitation au spectateur (familiarisé depuis l'enfance à toutes les formes de littératures) à "délire" l'écriture et à retrouver son étonnement initial devant ce langage qui est à la fois référentiel et symbolique, et dont la "signification" fait trop souvent oublier sa valeur primordiale de "signe".

Cendrine Chevrier

■ Également à la Halle St-Pierre, et jusqu'au 13 août, l'exposition *Liaisons africaines* présente, à côté d'emblèmes rituels du peuple Ejagham, des dessins et peintures de Franck Lundangi, des grandes peintures sur photographies de Pino Pascali et des aphorismes poétiques d'Éric Chevillard. Nous en parlerons plus en détail dans notre prochain numéro.



Sans titre, par Kunizo Matsumoto.



Billet à l'inconnu, par Aloïse.

Au Musée de Montmartre

La guerre des crayons

Des enfants qui jouent à la guerre dans les rues, qui vivent dans leur vie quotidienne la guerre des adultes et qui la dessinent : tranchées, batailles, héroïsme et aussi angoisse, carnage... et puis, à l'arrière, la mobilisation patriotique, la défense passive, les restrictions, les lettres des pères partis au front, celles qu'on attend et celle qu'on redoute...

La guerre des crayons, la nouvelle exposition, qui dure jusqu'au 29 mai au Musée de Montmartre, fait revivre la guerre de 14-18 vue par des yeux d'enfants.

Ce sont quelque 200 dessins, sélectionnés parmi le millier que possède la Société d'histoire et d'archéologie du Vieux Montmartre, qui sont présentés au public. Ils ont été réalisés, entre 1914 et 1918, à la demande des instituteurs, par les enfants de 6 à 13 ans des écoles Sainte-Isaure et Lepic, témoignage unique et émouvant de la grande tuerie vue par des innocents.

Autour des dessins d'enfants, sont rassemblés des objets (un jeu du "pas de l'oie", un alphabet du petit poilu, des soldats de plomb... mais aussi des fourchettes et des coupe-papier réalisés dans les tranchées avec de la ferraille récupérée, et envoyés



La queue au marché pour avoir du beurre, dessin de l'élève André Jolivet qui deviendra un célèbre compositeur de musique.

à la famille), des affiches, des photos, dont une photo de classe de l'époque à Sainte-Isaure prêtée par la fille d'un des petits dessinateurs, André Jolivet (qui, devenu grand, devint compositeur de musique contemporaine). On peut voir aussi, dans des vitrines, quelques-unes des 250 rédactions qui accompagnaient les dessins. Enfin, un film vidéo de 26 minutes passe en boucle. Construit autour des dessins des écoliers et d'images d'archives, il donne aussi la parole aux enfants d'aujourd'hui, élèves des mêmes écoles, qui lisent les rédactions de leurs aînés.

Le parcours de l'exposition reprend la construction de Manon Pignot, la jeune historienne qui a publié, en novembre dernier, chez Parigramme, un livre intitulé lui aussi *La guerre des crayons* et qui rassemblait ces mêmes dessins de mômes.

Une sélection plus restreinte d'une quarantaine de dessins avait déjà été exposée en 2003 au Petit Ney puis en novembre 2004 à la mairie du 18^e.

M.-P. L.

□ Jusqu'au 29 mai. 12 rue Cortot. Tél : 01 46 06 61 11. Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf le lundi. Entrée : 5,5 €.

Ont collaboré aux pages "Le mois du 18^e" : Cendrine Chevrier, Patricia Cherqui, Michel Cyprien, Paul-André-Auguste Desalmand, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Rose Pynson.

Président de la Société protectrice des animaux et patron d'une clinique vétérinaire dans le 18e, il aime les bêtes, il aime les gens et il aime les gens qui aiment les bêtes.

Serge Belais, un vétérinaire humaniste

« J'adore quand j'arrive à la clinique chaque matin. J'adore les animaux, j'adore les gens, j'adore mon métier. J'ai une vraie passion pour ça. » Cette déclaration enflammée n'a rien de surprenant dans la bouche du docteur Belais. Elle exprime la satisfaction d'un homme en phase avec ses aspirations, un homme "heu-reux" : Serge Belais, la cinquantaine épanouie, dirige une clinique vétérinaire et occupe les fonctions de président de la Société protectrice des animaux (SPA). Du plus loin qu'il s'en souvienne, il a toujours voulu exercer son métier.

S'il n'avait pas réussi à intégrer l'École nationale vétérinaire de Lyon, il aurait mal supporté l'échec. Diplôme en poche, il a effectué son service à l'École militaire à Paris où il s'occupait des chevaux. Puis il a soigné quelques temps veaux, vaches, cochons... et est parti pour la Martinique. Là-bas, il a opéré, entre autres, beaucoup de chiens accidentés : à cette période, les automobilistes pratiquaient un sport qui consistait à "dégommer" les chiens errants sur le bord des routes.

Retour à Paris, où sa grand-mère habitait dans le 18e, où il ouvre sa clinique en 1983, et où il travaille maintenant avec un autre vétérinaire et deux assistantes.

Grillons et grenouilles

« J'aime la diversité de sa population du 18e, les mélanges culturels. » Il est amateur d'art contemporain. L'arrondissement a de quoi le satisfaire, avec sa multitude d'ateliers d'artistes. Il aime s'y promener, avec son chien qui l'accompagne depuis quatorze ans, et discuter avec les gens qu'il rencontre. Certains font partie de sa clientèle et c'est très amusant d'observer que le docteur Belais les connaît sous un jour particulier. On évoque un dessinateur du quartier, le vétérinaire précise que l'artiste est très attaché à son teckel.

Si vous l'interrogez sur ses hobbies, il vous répondra que sa famille est le premier de tous. Il a trois fils et ceux-ci, en dehors des oiseaux, poissons et bêtes à poil traditionnelles, ont grandi en s'essayant à de multiples élevages. L'appartement a résonné sous la symphonie des grillons, puis le concert des grenouilles.

Un beau matin, un phasme a entrepris sa déambulation silencieuse sur le carrelage mural de la cuisine. Le corps brun effilé de l'insecte sur les carreaux blancs à l'heure du petit déjeuner a laissé un souvenir impérissable à la famille.

« Protéger l'animal, c'est protéger l'homme », déclare le vétérinaire à ceux qui pensent qu'il faut choisir entre l'un ou l'autre. Le docteur Belais souligne la place croissante de l'animal vis-à-vis



Le docteur Belais et un assistant opérant un patient...

de l'homme, sa mission sociale. Sortir son chien ou nourrir son chat rattache parfois une personne isolée à la vie extérieure, la contraint à garder un rythme, lui offre une présence affective. Voilà pourquoi il s'est voué à la protection animale et pourquoi il croit dans le rôle de la SPA, association reconnue d'utilité publique depuis 1860.

Un président de crise

Au début de son engagement, il participait aux campagnes de stérilisation des chats, aux programmes de vaccination. Il a donné des cours de secourisme animalier. Chemin faisant et parce qu'on l'a sollicité, il s'est présenté à la tête de la SPA. « Je suis devenu président quand il y a eu ces eaux troubles. » Il y a quelques années, l'association a subi de graves accusations : abus de confiance, détournement de legs, opacité des comptes. Aujourd'hui, elle attend la clôture de l'instruction. Suite aux atteintes portées à son encontre, la SPA a vu son nombre d'adhérents réduit à 13 000 en 2002.

Depuis, un important travail de réhabilitation de son image a été entrepris. En 2004, la confiance est revenue. 53 000 adhésions ont été enregistrées.

Auparavant, celle qu'on nomme "la vieille dame" - la SPA existe depuis 1845 - véhiculait pour certains une image un peu extrême. Depuis sa nomination, le président de l'association est attentif à prodiguer un discours raisonné : « C'est ainsi qu'on avance avec les politiques. » Cette attitude porte ses fruits puisqu'il semblerait qu'en haut lieu des oreilles se soient tendues. Jacques Chirac a reçu plusieurs fois le docteur Belais. Des entretiens se sont déroulés avec l'actuel ministre de l'Agriculture et son prédécesseur.

La SPA lutte, entre autres, avec détermination

pour un nouveau statut juridique de l'animal. Elle demande que les animaux soient reconnus comme des êtres sensibles. Actuellement, si on découvre cinquante chiens décédés dans le camion d'un trafiquant d'animaux, on parle de nombre de kilos morts...

Le "vu à la télé"

Serge Belais semble muni de la persévérance et de l'optimisme nécessaires pour faire avancer les dossiers. « Tu es toujours en train de te marrer », constatent ses proches. Cette "positive attitude" est bienvenue pour mener les nombreux combats de la "vieille dame". Ceux dont il est le plus fier sont d'avoir ranimé la cellule anti-traffic et d'avoir réactivé la section jeunes (7-18 ans).

Peut-être l'avez-vous déjà aperçu sur vos petits écrans : quelquefois les médias le sollicitent et quelquefois il se déplace. Inutile de nier l'impact du "vu à la télé". Lorsque le vétérinaire

répond à l'invitation de Laurent Ruquier, les demandes d'adhésion augmentent. Après le passage de Brigitte Bardot à l'émission dominicale de Michel Drucker, les adoptions en refuge ont grimpé de 20 à 30 %.

Et quand les annonceurs refusent les campagnes d'affichage, comment informer les dames que le joli col de fourrure qui borde leur manteau était auparavant le pelage d'un chat ou d'un chien (analyses ADN à l'appui) ?

Doués de raison

Que fait le docteur Belais quand il n'est pas à la clinique ou occupé par ses activités militantes ? Du tennis, du cheval, de la voile. Jusqu'à l'année dernière, il jouait aussi au football. Il voyage : il a parcouru plusieurs continents. Ses deux grands chocs furent l'Afrique du Sud et la Tanzanie. Il était dans le premier pays l'année où Nelson Mandela devint président. Dans le second, il a été fasciné par la gentillesse du peuple massai.

On ne peut pas toujours en dire autant de certains militants de la protection animale. Depuis qu'il est président de la SPA, il a été confronté à la haine, la jalousie, la méchanceté de quelques-uns. « Ça peut paraître paradoxal entre individus qui agissent pour la même cause. Certains critiquent, détruisent et n'apportent pas de propositions. » Mais il a aussi fait de jolies rencontres d'inconnus et de plus connus, qui possèdent la fibre humaine autant que la fibre animale. Madame Michel Rocard a su sensibiliser son époux à la cause féline, révèle-t-il.

Ainsi, malgré les mesquineries, cet optimiste à tout crin ne se laisse pas déstabiliser. Pire, il affirme même au risque de paraître naïf : « Je crois aux gens, je crois que fondamentalement une grande majorité est d'une richesse fabuleuse. » Serions-nous donc des animaux doués de raison ?

Patricia Cherqui

« Actuellement, si on découvre cinquante chiens décédés dans le camion d'un trafiquant d'animaux, on parle de nombre de kilos morts... »